

TABLE DES MATIERES

Entre engagement et distanciation : construction d'un parcours hybride de chercheur en éducation.....	1
Du syndicalisme étudiant au spécialiste du syndicalisme enseignant.....	4
Le choix d'un objet au long cours : le militantisme enseignant.....	4
Une socialisation militante et intellectuelle.....	5
Les premières années dans l'enseignement.....	7
Travailler sur les enseignants, un choix fondamental	8
La découverte du métier, et son impact sur mes recherches	8
Analyser mes collègues et moi-même, une activité au long cours	9
Chercheur, expert, militant.....	12
De l'Institut de Recherches de la FSU à l'Observatoire	13
Un temps fort : une recherche sur la syndicalisation aboutissant au questionnaire Militens	18
Ma posture en pratique dans la FSU.....	26
Un sociologue à la FSU et au SNUipp : usages et mésusages	29
Le chercheur engagé face aux apories du discours syndical	31
Les médias : expert ou intellectuel ?	34
Une intervention croissante dans l'espace public.....	34
... pour porter quel message ?.....	37
Qui parle en public ?	39
Des approches et méthodes plurielles	41
La socio-histoire, une démarche adaptée aux sciences de l'éducation.....	42
L'utilisation des techniques qualitatives	43
Pertinence et difficulté de la recherche-action	44

Une méthode privilégiée depuis l'arrivée à la FSU, la participation observante	46
L'Université d'Automne du SNUipp-FSU, un exemple d'application des méthodes qualitatives et ethnographiques	47
Un recours croissant aux techniques quantitatives	56
L'usage intensif (mais raisonné) des sondages.....	59
CONCLUSION.....	62

Antoine Prost « Les historiens non engagés, qui se prétendent de purs scientifiques, sont peut-être ici plus menacés de manquer de lucidité sur leurs propre partis pris, car ils ne ressentent pas la même nécessité de se dire à eux-mêmes quelle motivation les pousse. »
(1996, p. 97)

Choisir l'engagement comme objet de recherche au long cours pose inévitablement la question de la subjectivité. Travailler sur un sujet, quel qu'il soit, implique de s'interroger sur son rapport intime à celui-ci. Delphine Naudier et Maud Simonet proposent d'ailleurs d'utiliser la notion d'engagement « au pluriel, recouvrant l'ensemble des liens politiques, institutionnels, professionnels, contractuels, mais aussi biographiques, familiaux, intimes et parfois même charnels qui peuvent intervenir dans la construction d'une recherche sociologique et dans sa réalisation. » (2011) Quand ce sujet concerne une question politique, cette exigence est plus visible, mais pas forcément plus grande. Bertrand Geay en fait une analyse fine, lorsqu'il critique le « rappel à une bienséance académique qui voudrait que la qualité de l'analyse sociologique soit directement corrélée à l'occupation d'une sorte de lieu neutre, présumé à l'écart de toutes déterminations et intentionnalités sociales. » Je me reconnais dans cette remarque qui pose le cadre de mon activité de chercheur engagé, impliqué dans la vie de la Cité : « si l'objectivité doit être défendue contre toute vision radicalement relativiste de la connaissance sociologique, cela n'implique nullement une forme de désengagement du sociologue. » (Geay, 2015)

Le risque d'écrire un récit apologétique, dogmatique, sur un engagement dont je partage les combats n'en reste pas moins évident. J'ai toujours veillé à l'éviter, c'est une discipline impérieuse pour moi, car l'histoire et la sociologie sont « savoir, certes, mais aussi travail de soi-même sur soi » (Prost, p. 98). A tel point que les chercheurs qui m'ont accompagné dans mon parcours scientifique ont insisté pour que je n'accentue pas mes critiques envers les militants dont j'apprécie le combat. Ainsi, lors de ma soutenance de thèse, Jean-François Chanet a-t-il considéré que ma vision des traits bureaucratiques de la direction de la FEN et de ses syndicats était sévère. J'avais répondu que j'employais ce mot sans connotation péjorative, mais

il faut reconnaître que le chercheur ne peut s'abstraire de l'usage commun d'un concept, surtout quand il l'utilise dans des arènes non scientifiques, militantes ou médiatiques.

L'ensemble de mon parcours témoigne des influences de l'histoire et de la sociologie sur mes recherches. Je privilégie l'établissement des faits, dans une approche empirique assumée. Comme l'avait relevé Antoine Prost lors de ma soutenance de thèse, ma formation d'historien m'amène souvent à piocher parmi les concepts sociologiques que je juge pertinents pour analyser un élément, sans pour autant chercher l'affiliation complète à une théorie particulière. Ainsi, travailler sur la relation entre la minorité et la majorité de la FEN, ou encore entre les enseignants et leur hiérarchie ne signifie pas l'adoption d'une perspective exclusivement interactionniste (Berger & Luckmann, 1996), mais plutôt mon souci de ne pas étudier mon objet de manière isolée, de le confronter à son environnement, dans les interactions avec celui-ci. D'ailleurs, ma socialisation militante a développé une nette inclinaison pour le marxisme, même si j'ai constaté que ses outils n'étaient pas opérationnels pour mes questionnements de recherche. Je me reconnaissais plutôt dans un cadre théorique souple, qui serait celui d'une sociologie compréhensive. L'héritage wébérien en constitue le socle essentiel, afin de saisir les rationalités sous-jacentes aux comportements des acteurs, sans l'opposer pour autant à la recherche de causalités. Ce qui explique la combinaison des méthodes qualitatives et quantitatives, et au sein de celles-ci, le recours à des variables d'opinion. Finalement, pour reprendre l'analogie de François de Singly, selon les moments j'ai opté pour les trois types de lunettes sociologiques qu'il repère : celle adaptée à l'analyse des déterminants sociaux des comportements étudiés, celle percevant le sens que lui donnent les acteurs et enfin celle consacrée aux processus, et donc aux interactions (2010).

L'exercice de l'analyse biographique, dans le cadre d'une Habilitation à Diriger des Recherches, incite à trouver un fil conducteur, quitte à forcer, et peut travestir ce qui n'est que le fruit de contingences multiples et de bifurcations dues au hasard ou à des choix inconscients. Dans mon cas, l'absence de carrière professionnelle linéaire et mes dispositions personnelles m'ont conduit dans de nombreuses directions, que je présente ici. Néanmoins, en rédigeant ce texte, j'ai constaté qu'une notion donnait du sens à ce parcours scientifique et professionnel, celle d'hybridité. J'ai opéré un métissage, non seulement entre disciplines, mais aussi entre logiques scientifiques et logiques militantes, entre mon univers professionnel et l'univers académique, et à l'intérieur de cet univers professionnel actuel entre le travail au lycée, celui au syndicat et mes apparitions médiatiques. Théodore Zeldin montre les atouts de cette position : « We are besieged by uncertainty. This means we are lost, but also that we are free. We are no longer prisoners of our inherited assumptions. We need no longer worry that we are unable to establish a consensus. This is where the notion of hybridity is helpful. » (2016, p. 11) Mais si l'hybridité revêt des avantages, j'en ai aussi éprouvé les limites. Le choix fondamental, qu'il illustre la rédaction de ce mémoire, est celui de ma passion pour la recherche, qu'elle soit individuelle ou collective.

DU SYNDICALISME ETUDIANT AU SPECIALISTE DU SYNDICALISME ENSEIGNANT

LE CHOIX D'UN OBJET AU LONG COURS : LE MILITANTISME ENSEIGNANT

Le choix de l'engagement enseignant comme objet central de mes recherches depuis 25 ans illustre bien les liens entre mon implication dans le militantisme et dans la recherche. En 1991, alors que je consacrais l'essentiel de mon temps à la direction de l'UNEF¹, tout en adhérant au Parti Communiste Français, j'ai dû choisir un sujet pour ma maîtrise d'histoire. Je souhaitais travailler sur le militantisme, de préférence à la croisée du syndicalisme et du communisme. Si le lien avec mes préoccupations immédiates était évident, je souhaitais en profiter pour opérer un détour réflexif sur mon identité politique. Il ne fallait donc pas choisir un sujet trop proche de mon vécu, de mon histoire personnelle d'héritier d'une famille militante². Je souhaitais une distance minimale à mon sujet, découvrir un autre univers. Jacques Girault, alors maître de conférence en Histoire à l'université de Paris I, m'a proposé de travailler sur une internationale syndicale enseignante étroitement liée à Moscou, entre les deux-guerres. Comme je ne me destinais pas à l'enseignement et que personne de ma famille ne provenait de cet univers, j'ai accepté. Cette maîtrise a été décisive : j'aimais les paradoxes du corps enseignant, rebelle et conformiste à la fois, je découvrais les débats pédagogiques internationaux, les figures de Célestin Freinet et Georges Cogniot, l'importance du thème laïque, les conflits entre militants révolutionnaires, communistes, anarchistes, trotskystes... Des figures militantes me fascinaient, y compris par leurs contradictions et leurs évolutions (tout en constatant également le manque de traces pour en juger !). Mon goût pour la recherche en provient, nourri par le sentiment que l'action militante nie souvent la complexité du réel, par souci d'efficacité.

Pour poursuivre en thèse, j'ai choisi le syndicalisme enseignant en France. Je voulais étudier Unité et Action³, intrigué par son originalité : un syndicalisme combatif, mais qui se distinguait de la CGT. Je voulais pratiquer une histoire plus récente, de la Libération à mai 68. En tant que syndicaliste étudiant, je connaissais déjà Monique Vuillat, grande figure du SNES et les cadres du SNESup. Je ne partageais pas toutes ses orientations, mais je ressentais un intérêt renouvelé pour ce courant syndical. Je fus fasciné, en cette période d'exclusion par la FEN (1993), par le choix d'U&A de créer une nouvelle fédération avec l'Ecole Emancipée, plutôt que de rejoindre la confédération qui était sa référence historique, la CGT. Au nom de l'UNEF, j'ai assisté au

¹ UNEF dite « Solidarité Etudiante », qui a fusionné ultérieurement avec l'UNEF-ID. J'ai été sept ans membre du bureau, puis du secrétariat national.

² Citons mon grand-père Roger Duisabou, membre de la direction du PCF dès les années 1920 et administrateur de la CGT à partir de 1945, lequel a créé le centre de formation de la Confédération, à Gif-sur-Yvette.

³ Principale minorité de la FEN, qui dirige la FSU depuis la scission de 1992.

congrès parisien durant lequel le SNES a acté son départ de la FEN, puis à celui de Bourg en Bresse. Lors de ces premières immersions dans cet univers, j'ai constaté mon affinité avec les militants enseignants, connus ou inconnus. Cet habitus commun, cette appartenance au même milieu social, ont facilité l'observation ethnographique pratiquée ces dernières années.

Assez vite, j'ai compris que je ne pouvais étudier la partie sans le tout, que la minorité Unité et Action était imprégnée de la culture syndicale de la FEN, suivant un mécanisme commun à toutes les structures militantes organisées en tendances (Poirmeur 1987). Mon objet de thèse s'est donc élargie à la majorité dite « autonome » et aux interactions entre les deux, montrant les influences réciproques et la manière dont leur affrontement avait participé à l'émergence des normes de fonctionnement et d'action du syndicat.

UNE SOCIALISATION MILITANTE ET INTELLECTUELLE

Mon parcours au sein de l'UNEF a forgé mon intérêt pour les politiques éducatives et le fonctionnement des institutions. En tant que membre de la commission permanente du CNESER, j'ai approfondi ma connaissance des dossiers techniques, développant mon expertise. J'ai par exemple rédigé l'argumentaire de l'UNEF contre un projet de réforme de l'université porté par Lionel Jospin (et abandonné par Jack Lang). A ce titre, à partir de 23 ans, j'ai rencontré nombre de personnalités nationales. J'ai pu remarquer l'incarnation de la fonction par François Fillon, alors secrétaire d'Etat à la Recherche, les qualités de sociabilité de François Bayrou. Parmi les syndicalistes, je fus impressionné par l'expertise du représentant du SNESup-FSU, Guy Odent, et de son compère du SGEN-CFDT, Patrick Fridenson. Ils parlaient d'égal à égal avec les hauts fonctionnaires qui présentaient les dossiers. Je me souviens encore lorsque l'un d'eux avait fait remarquer qu'un visa manquait dans un projet d'arrêté⁴. Cela m'a permis d'approcher l'entre-soi qui règne dans ces espaces de dialogue entre les syndicalistes de la Fonction publique d'état et l'administration. Mais aussi, et plus globalement, de percevoir cette collaboration conflictuelle, cette curieuse synthèse dans laquelle le rapport de force ne disparaît jamais totalement devant la référence à l'intérêt général.

Ma sympathie pour mon objet de recherche, si elle m'a toujours stimulé, m'a aussi conduit à me questionner sur mon indépendance d'esprit. Ma recherche ne constitue pas un substitut à mon engagement, mais une manière de l'objectiver : avoir fréquenté les deux univers m'a permis de mieux en tracer les multiples frontières. L'entrelacement entre militantisme et recherche est à l'image des chercheurs qui m'ont formé : au Centre d'Histoire Sociale, rue Mahler, si les positionnements politiques des chercheurs étaient connus, ou évidents, les intéressés

⁴ L'arrêté doit se référer à la réglementation et aux lois antérieures et le signale par un « Vu le ...»

respectaient la vérité historique : avant d'interpréter les faits, il faut les établir. Antoine Prost, que j'ai connu en DEA et qui m'a beaucoup inspiré depuis, incarne cet état d'esprit.

La recherche stimule intellectuellement, elle correspond à ma curiosité, un certain esprit de contradiction et permet d'approfondir quelques questions. En cours de thèse, j'ai modifié positivement ma perception de la majorité réformiste de la FEN, j'ai constaté qu'une culture syndicale modérée pouvait correspondre aux attentes du milieu et contribuer à sa mobilisation. Toutefois, le militantisme est plus concret que le travail scientifique, il ouvre aux autres, il est utile (ou pense l'être, tout est question de croyance !). Certes, il exige la simplification, l'esprit collectif, voire grégaire. Pour en donner un exemple, j'ai pu constater que les dirigeants de l'UNEF pouvaient détester ceux de l'UNEF-ID, se moquer d'eux, puis changer radicalement de perspective à partir de l'épisode de la gauche plurielle, en 1997, et de la participation des communistes au gouvernement. Les deux attitudes étaient univoques. Les groupes de militants constitués dans cette période de socialisation politique se sont pérennisés, sous l'influence de quelques fortes personnalités. Facebook y a contribué à partir des années 2000. Pour ma part, je ne me suis pas inscrit sur ce réseau social.

Bien souvent, j'ai regretté la vision simplifiée du réel secrétée par le syndicat, je me suis interrogé sur les politiques que nous préconisions, qui me semblaient relever en partie du slogan. Tout en adorant militer, affirmer mes convictions. Mais quand le rythme du militantisme est élevé, il n'aide pas à réfléchir. Au bout d'un an de présence au secrétariat national de l'UNEF, j'avais le sentiment d'être aspiré par l'actualité. Je n'oublie jamais cette pression permanente à laquelle sont soumis les dirigeants syndicaux enseignants que je fréquente. Il m'est arrivé de résumer une conférence à laquelle ils n'avaient pu se rendre, ou de discuter d'un projet en cours sur le chemin de la restauration, tellement le temps est compté.

A l'UNEF, j'ai acquis les savoir-faire et les dispositions nécessaires pour devenir un cadre syndical, compétences qui me servent beaucoup quand j'en rencontre : mes questions, mes remarques entrent « naturellement » en résonnance avec leurs préoccupations, leur façon de voir ; elles correspondent aux discussions des responsables. J'ai souvent constaté cette fluidité dans l'échange, qui permet de multiples discussions informelles, essentielles depuis que j'étudie le temps présent. Evidemment, cela est renforcé par nos affinité électives, le fait que désormais je pratique le même métier qu'eux⁵. J'ai pu en pratique constater qu'une « démarche associant proximité et réflexivité a de nombreuses vertus pour l'étude du militantisme, en particulier si l'on s'intéresse aux pratiques militantes, à leur genèse et à leur transformation, au cours de l'action collective (...), il s'agit en effet d'être au plus près des significations vécues et spontanément mobilisées dans l'action, de les comprendre dans leur caractère ambigu et matriciel » (Geay, 2015).

⁵ Les dirigeants du SNES-FSU n'ont pas décharge complète et continuent donc d'exercer le métier à temps partiel. Ce n'est pas toujours le cas au SNUipp-FSU, au SNEP-FSU ni à l'UNSA-éducation ou au SGEN-CFDT, pour citer les principales organisations avec lesquelles j'entretiens des contacts.

LES PREMIERES ANNEES DANS L'ENSEIGNEMENT

Professeur d'histoire-géographie en banlieue, mes convictions m'ont amené « naturellement » à rejoindre le SNES-FSU et à m'y sentir bien. Pour autant, je ne me suis jamais investi officiellement dans le syndicat, y compris au niveau local, sans doute parce que c'aurait été la casquette de trop. Mais surtout par refus de franchir la frontière invisible entre l'analyse et l'action. J'ai bien sûr participé aux activités de la section d'établissement, notamment lorsque les enjeux étaient importants. J'ai surtout apporté mon expertise lorsque les enjeux locaux l'exigeaient. Mon compagnonnage avec les syndicats ne se résume pas à la FSU. Depuis la thèse, je connais les ex-dirigeants de la FEN et quelques actuels cadres de l'UNSA éducation. J'ai ainsi interviewé l'ancien secrétaire général de l'UNSA éducation, Christian Chevalier, qui m'a plus tard aidé à prendre contact avec l'Internationale de l'Education.

Deux lieux ont facilité cette rencontre et donné l'occasion de comprendre ceux qui avaient organisé la scission de 1992. D'abord le séminaire d'histoire du syndicalisme enseignant, coorganisé par le Centre Henri Aigueperse et CHS Paris 1. Son fondateur, Jacques Girault, m'a d'ailleurs demandé ultérieurement de diriger ce séminaire. Ensuite, le centre de documentation de la FEN, dans lequel j'ai consulté ses archives durant de nombreuses années. Je n'ai jamais ressenti la moindre hostilité alors même que je venais pour étudier les dossiers de ceux qui venaient d'être exclus. J'ai pu ressentir à cette occasion le profond libéralisme qui anime les syndicalistes enseignants, leur respect de la culture, de l'esprit critique. Je suis très fier d'avoir obtenu un financement du Centre Henri Aigueperse de l'UNSA éducation, décisif pour publier le livre issu de ma thèse. J'ai par la suite rencontré l'équipe de l'IREA, l'institut du SGEN-CFDT.

Soutenue en 2003, après huit années de recherches consacrée aux syndicats nationaux, à la Fédération, à des sections locales, à toutes les tendances du syndicalisme enseignant, ma thèse m'a donné le sentiment d'avoir fait le tour du sujet. La publication de plusieurs articles m'a néanmoins donné l'occasion d'affiner mes résultats, de conceptualiser davantage (je songe notamment à l'article sur l'école moyenne, publié en 2007 dans la *Revue Française de Pédagogie*, qui témoignait d'une réelle avancée par rapport à la thèse). Un second article, dans *Histoire de l'Education*, marquait l'apogée de cette période, car il approfondissait et synthétisait mes réflexions sur l'engagement enseignant, un thème central pour moi (Frajerman, 2008).

Même si mon insertion professionnelle était chronophage, je souhaitais susciter et organiser des évènements scientifiques. Cet épanouissement dans la recherche collective s'était manifesté dès 1996, quand j'avais co-organisé un colloque sur les 50 ans du syndicalisme étudiant. A partir de 2001, avec les contacts internationaux d'André Robert, j'ai constitué une équipe qui a produit un texte commun sur le syndicalisme enseignant lors du colloque «

L'apogée des syndicalismes en Europe occidentale (1960-1985) »⁶. La problématique de la professionnalisation enseignante a permis une comparaison systématique. Elaborer cette trame d'analyse fut une belle expérience. Le travail le plus complet, parce que portant autant sur l'élaboration scientifique que sur l'organisation technique, a été consacré à la valorisation du dépôt des archives de la FEN aux Archives Nationales du Monde du Travail à Roubaix. Le colloque « Histoire de la FEN : nouvelles sources, nouveaux débats ? » réunissait deux laboratoires de recherche, le syndicat donateur des archives et les ANMT⁷. J'ai également dirigé la publication des actes en 2010. J'ai aussi été associé à l'organisation de colloques, comme celui sur les associations de spécialistes⁸ et invité à rejoindre en 2006 le conseil scientifique de la Fondation Gabriel Péri, fondation proche du PCF et reconnue d'utilité publique. Mais j'ai vite constaté que cette fonction symbolique n'entrait guère en résonance avec l'activité quotidienne de la Fondation, même sur mes sujets de prédilection. J'ai fini par renoncer en 2015.

Par la suite, j'ai repris ma thèse, sa publication nécessitant un effort de synthèse et une réorganisation. Lors de la soutenance, le jury m'avait fait remarquer que ma problématique sur l'interaction entre les deux courants de pensée ne se retrouvait pas dans le plan, qui séparait la présentation de chacun d'eux.

TRAVAILLER SUR LES ENSEIGNANTS, UN CHOIX FONDAMENTAL

Si un aspect se retrouve dans la variété de mes recherches, qu'elles soient fondamentales ou très appliquées, contextualisées, c'est bien le corps enseignant. Même les politiques éducatives sont analysées par le prisme des professeurs.

LA DECOUVERTE DU METIER, ET SON IMPACT SUR MES RECHERCHES

Le choix des enseignants comme sujet d'étude avait été fortuit. Initialement, mes représentations étaient marquées par mes souvenirs d'élève. Si l'option de la recherche en éducation ne s'est jamais démentie, c'est pour une raison très différente : en 1999, au milieu de ma thèse, j'ai obtenu l'agrégation d'histoire et découvert concrètement la relation pédagogique. Le choix de passer un concours d'enseignement n'était pas motivé par la vocation, mais par

⁶ 2002, FWO-Vlaanderen, Centre d'histoire sociale du XXème siècle de l'Université Paris1, DARES.

⁷ 11-12 mai 2006, CHS (Paris I), UNSA éducation, CRESC (Paris XIII), IRHIS (Lille III) et CAMT

⁸ 27 et 28 septembre 2012, colloque international *Militantisme, sociabilité savante et identité professionnelle. Les associations de spécialistes : un engagement singulier ? (XXe-XXIe siècles)*, LAHRA Lyon 2 et CHS du XX^e siècle, Paris I.

l'amour de la recherche, l'espoir de devenir enseignant-chercheur, qui dans cette discipline requiert l'agrégation. Je n'imaginais pas tenter le concours dans une autre matière, du fait de ma passion pour l'histoire. Enfin, il fallait aussi travailler, l'allocation de recherche parvenant à son terme. Mon stage en collège a bousculé nombre de mes représentations du milieu et du métier. Il ne s'agissait plus d'intervenir dans une réunion de « camarades » ou d'haranguer des étudiants dans un amphithéâtre, mais de gérer un groupe d'élèves qui pouvaient aussi bien être hostiles qu'adorables...

J'ai déduit de ce rude apprentissage que l'essentiel réside dans ma relation avec les élèves, au sein de la classe et que je ne pouvais trop attendre de ma hiérarchie. Je me suis ainsi conformé à l'exemple que mes pairs me donnaient. Pourtant, je ne crois pas, mais ce n'est que mon sentiment, que cette socialisation secondaire provient de leur influence, mais plutôt d'un effet de structure, de l'impact de la forme scolaire, dans sa variante du secondaire. Recruté grâce à mon inclination pour l'histoire, mis en situation de travailler seul comme responsable d'un collectif juvénile, j'ai développé des représentations conformes à ce système. Les discours qui niaient cette réalité paraissaient décalés, alors que le ministre Claude Allègre heurtait ma nouvelle identité professionnelle en stigmatisant les enseignants du second degré. Je suis resté sensible à ce qu'on appelle maintenant le profbashing, que j'ai dénoncé régulièrement dans les médias et sur les réseaux sociaux. Cela a motivé mon travail au long cours sur les facettes identitaires, sur ce qui relie l'identité intime et l'identité professionnelle.

ANALYSER MES COLLEGUES ET MOI-MEME, UNE ACTIVITE AU LONG COURS

Devenir professeur a transformé mon rapport à l'objet de recherche : l'altérité initiale a cédé la place à une connaissance intime, générant de nouvelles hypothèses. Dans ma trajectoire, on peut constater que le rapport entre mes facettes identitaires et mes recherches n'était pas à sens unique. Pour le syndicalisme, j'ai progressivement évolué d'une forte implication vers une distance analytique nécessaire, en construisant un positionnement spécifique (voir supra). À l'inverse, concernant les enseignants, j'ai transité d'une position d'extériorité vers une connaissance incorporée du métier. J'ai ainsi appris à élaborer mes objets de recherche dans cette oscillation permanente entre le dedans et le dehors, précieuse pour appréhender les logiques des acteurs. L'immersion dans le métier enseignant a fait émerger une configuration paradoxale : alors que mon intégration professionnelle s'effectuait naturellement à travers le partage des contraintes quotidiennes du métier, mes activités de recherche induisaient simultanément une distance avec mes collègues. J'ai adopté pour règle générale une forme de réserve concernant mes activités parallèles, conforté par la rareté des remarques à leur sujet. Comme avec les syndicalistes, ma posture de discréetion visait à préserver l'horizontalité des relations professionnelles et à éviter tout soupçon de distinction (Bourdieu, 1979).

Ce que je vivais témoigne d'un phénomène plus général : la méfiance des enseignants envers leurs collègues exerçant des activités complémentaires, quand bien même celles-ci s'avèrent exigeantes et intenses. Dans un contexte de dégradation des conditions de travail, ces activités sont perçues comme une échappatoire au quotidien professionnel. Les remarques de mes collègues, même formulées sur le ton de l'humour, traduisaient un ressentiment latent : « Tu as de la chance, tu as un super emploi du temps » ou encore « Ah, tes cours sont terminés aujourd'hui ? Tu vas pouvoir te reposer ». Mes tentatives d'explicitation se heurtaient à un paradoxe : loin de dissiper les malentendus, elles accentuaient la distance avec leur réalité professionnelle. Cette problématique générait des tensions, particulièrement lors des moments sensibles comme la répartition des services, les collègues de mon équipe disciplinaire d'Apollinaire considérant que mon temps partiel devait se traduire mécaniquement par une charge plus importante en classes difficiles. Ces situations m'ont permis d'appréhender de manière quasi intime une frustration significative du corps enseignant et leur représentation négative de leur travail, symptômes d'une crise identitaire profonde liée au déclassement.

Au sein de l'équipe disciplinaire du lycée Apollinaire, j'ai constaté l'impossibilité de réels échanges de pratiques. Les enjeux personnels s'entrechoquaient, créant un environnement défavorable à la transmission et au partage. Cette expérience m'a convaincu que l'échelle de l'établissement n'est pas toujours propice à une collaboration authentique, lorsque celui devient un microcosme étouffant. Ma réflexion, développée notamment dans une tribune pour *l'Humanité* en 2013⁹, s'en est nourri pour proposer une alternative : des espaces dématérialisés permettant des échanges de pair à pair, où la communication serait libérée des tensions territoriales et hiérarchiques.

Parallèlement, j'éprouve un attachement profond à ce milieu professionnel. Mes interventions médiatiques témoignent d'ailleurs de cette volonté de faire comprendre la complexité et la richesse de ce métier, démarche procédant tant d'une projection identitaire que d'une affinité élective. Cette connexion se manifeste jusque dans mon réseau relationnel, majoritairement constitué de professeurs, souvent de lettres ou d'histoire. Avec eux, je partage un socle axiologique commun : des valeurs de solidarité, un rapport engagé à la culture et une conception émancipatrice de l'individu. J'en retrouve des éléments chez les autres collègues.

Mon expérience au long cours d'enseignant offrait une perspective singulière sur la relation pédagogique, dont la compréhension était enrichie par l'insertion dans les contradictions quotidiennes du métier, loin des analyses surplombantes. Le rapport aux élèves s'avérait une source fondamentale de motivation tout autant que de souffrance professionnelle, requérant un cadre clair et assumé. De fait, plus que simplement comprendre, j'ai intégré dans mon identité professionnelle les mécanismes de solidarité corporative face aux pressions

⁹ Au sein du Groupe de Recherche sur la Démocratisation Scolaire, auquel je collaborais, cette tribune provoqua un débat sur les modalités pratiques d'un tel accompagnement. Jean-Pierre Terrail commenta mon article sur le site du GRDS (<https://democratisation-scolaire.fr/spip.php?article165>) et Janine Reichstadt réagit par une tribune publiée dans le même journal, le 14 juin 2013, « L'accompagnement des pratiques enseignantes ».

extérieures, particulièrement celle des parents d'élèves. Une année en constitue une illustration probante, avec deux classes de terminales scientifiques aux profils opposés : l'une caractérisée par des relations harmonieuses avec moi, l'autre par des tensions persistantes. Aucun style d'enseignement et de relation pédagogique ne peut faire l'unanimité, d'autant qu'il suffit de quelques individualités pour faire basculer une classe dans un sens ou dans l'autre.

Lors du conseil de cette classe, des délégués parents m'ont critiqué, en mon absence et sans que la direction n'intervienne pour les recadrer. Le compte-rendu officiel a reproduit leurs conseils pour améliorer mon enseignement (sic). Lorsque j'ai soulevé son caractère inapproprié auprès de la proviseure adjointe, celle-ci l'a présentée comme une approche bienveillante, le maître mot du nouveau management. Cet épisode met en lumière la vulnérabilité professionnelle des enseignants, exposés au renouvellement annuel de leur public et donc au risque permanent d'un conflit avec une classe ou quelques élèves. Il explique la coexistence d'une solidarité avec des jugements informels sur les collègues : les enseignants partagent un réflexe de protection contre les pressions externes qu'ils jugent excessives, réflexe auquel je participe pleinement.

Ma recherche s'est nourrie de ce paradoxe auquel je suis quotidiennement confronté dans mon établissement : l'existence de collectifs construits pour préserver l'individualité, l'autonomie au travail. Un épisode particulier illustre l'apport de mon vécu : mon mémoire inédit explore les rapports des professeurs à la hiérarchie et au management. Or, j'ai été confronté à une situation managériale toxique, avec un chef d'établissement autoritaire et fonctionnant de manière clanique. J'ai participé activement à la lutte prolongée de la section SNES, laquelle a abouti, quoique tardivement, à sa mutation. Pour autant, les syndicalistes de mon ancien lycée, dont des militants d'École Émancipée réputés pour leur rhétorique anti-hiéarchique, critiquent leur nouveau proviseur pour son indécision, estimant ce comportement potentiellement aussi problématique que l'autoritarisme précédent. Contrairement à une lecture radicale, les enseignants ne revendiquent pas l'autogestion. Leur attente principale réside dans le respect des procédures et l'exercice assumé des responsabilités hiérarchiques. J'ai moi-même rencontré des chefs d'établissement inspirants, qui m'ont stimulé dans l'exercice de mon métier, même si j'entretiens en général des rapports assez formels. Cette expérience déconstruit donc les représentations unilatérales qui ont souvent cours dans le syndicalisme enseignant.

Toutefois, cette incarnation du métier et des professionnels que j'étudie n'est pas sans risque. Pour éviter les effets d'une fusion entre mon identité de chercheur et celle d'enseignant, je dois sans cesse objectiver mes réflexes professionnels, et les confronter aux résultats de la recherche. Effort, qui, nouveau paradoxe, m'éloigne de mes collègues... J'ai ainsi constaté que rares étaient ceux qui lisent des ouvrages de sciences de l'éducation, par exemple le livre d'Antoine Prost, *Eloge des pédagogues*, paru en 1985, n'a jamais été emprunté au CDI de mon ancien lycée.

CHERCHEUR, EXPERT, MILITANT

Ma position au sein de la FSU illustre la complexité d'une triple posture : celle du chercheur produisant des connaissances scientifiques, celle de l'expert mobilisant des compétences techniques au service de l'organisation, et celle du militant partageant les valeurs et les objectifs du syndicalisme enseignant. Ces trois dimensions, loin de s'exclure mutuellement, s'enrichissent et se questionnent constamment.

Lors d'un stage syndical du SNES dans lequel je présentais des éléments issus de la recherche sur la syndicalisation, un dirigeant national, responsable de la formation, m'a qualifié de "militant". J'ai par la suite établi une relation amicale avec lui, et il a réitéré ce jugement, qui était pour lui éminemment positif. Cette qualification ne minorait pas l'objectivité de mes résultats. Pour ce dirigeant, en tant que militant authentique, pleinement inscrit dans la tendance majoritaire "Unité Action", j'étais capable d'opérationnaliser mes travaux pour le bien de l'organisation, de percevoir les enjeux et de chercher à y répondre. Cette posture hybride constituait simultanément une force et une vulnérabilité. Mon adhésion au corpus de valeurs syndicales représentait indubitablement un atout, facilitant ma compréhension des enjeux internes et ma légitimité au sein de l'organisation. De la confiance qui m'était accordée découlait un large accès aux ressources organisationnelles et aux cadres syndicaux. Cependant, la dimension militante comportait intrinsèquement un aspect idéologique. Au gré des débats et des rapports de force internes, ma position s'est quelquefois désalignée des représentations dominantes.

En effet, mon militantisme se caractérise par un engagement critique, refusant toute forme d'adhésion inconditionnelle. Bien que profondément convaincu par la cause et engagé dans l'organisation, je maintenais une distance analytique qui me permettait d'examiner ses pratiques et ses logiques internes. Mes travaux au sein de l'organisation syndicale découlaient d'une volonté de comprendre, mais qui n'en restait pas là. L'objectif est bien de fournir des outils pour l'action, d'aider potentiellement à une transformation des structures et de leurs pratiques. Ce qui constitue peut-être une illusion. Dans de nombreuses organisations, les intellectuels qui ont tenté de devenir des conseiller du Prince ont généralement été déçus en constatant que leur influence restait très relative (Matonti, 2005).

Ma démarche illustre la tension productive entre appartenance et distanciation critique, où l'engagement militant devient un espace de réflexion et de remise en question permanente. Comme tout membre d'une organisation complexe, j'ai dû gérer simultanément plusieurs appartences, chacune portant ses propres attentes et obligations. L'enjeu n'étant pas seulement de passer d'une identité à l'autre mais de gérer leurs exigences concurrentes et leurs conflits potentiels (Strauss, 1959). Ma posture s'est affinée à partir du moment où j'ai été recruté par la FSU à temps partiel en 2011, recrutement qui m'a aussi incité à concrétiser mon intérêt pour la sociologie, qui s'était manifesté dès la thèse.

DE L'INSTITUT DE RECHERCHES DE LA FSU A L'OBSERVATOIRE

Cet équilibre reste relativement simple à construire quand la profession du chercheur protège statutairement son indépendance et trace une distance avec les militants. Il se situe dans une tension identifiée notamment par Lucie Tanguy entre légitimité scientifique et légitimité sociale, où le chercheur doit répondre à des commandes tout en maintenant sa démarche scientifique (1995). Mon recrutement par Gérard Aschieri, ancien secrétaire général de la FSU, à l'Institut de recherches de la Fédération, a complexifié la donne. Cet institut est une association formellement indépendante de la FSU, qui la finance en argent et en temps de décharges pour les militants qui s'y consacrent. Toutefois, une bonne partie du travail est exécutée par des retraités. L'institut sert de vitrine intellectuelle au syndicat, notamment avec sa revue *Regards Croisés*, et joue aussi un rôle parapolitique, du fait de son extériorité à l'action syndicale concrète. D'un côté, j'ai obtenu du temps pour mes recherches, un accès facilité aux syndicalistes de la FSU. De l'autre, mon appartenance à l'Institut a constitué un marqueur de mon propre engagement, et a orienté de fait une partie de mon activité vers des préoccupations moins académiques.

L'Institut a constitué pour moi un accélérateur de carrière. Si je conservais une activité scientifique soutenue, ma position dominée dans le champ académique aggravait l'écart avec les collègues qui avaient été recrutés. Participer à un colloque à l'étranger, être sollicité pour une recherche collective, une direction de mémoire ou encore l'animation d'une revue, bénéficier de remboursements de frais, rien de cela n'était simple. Autant les doctorants avaient acquis dans mon laboratoire une reconnaissance institutionnelle, autant les chercheurs associés restaient marginaux. L'Institut m'a donné de nombreux contacts dans la FSU, des moyens institutionnels et m'a permis d'activer mon réseau universitaire.

Animateur du chantier « Syndicalisme enseignant (histoire et actualité) », j'ai effectué des dizaines d'intervention dans des stages syndicaux, principalement sur l'histoire du syndicalisme enseignant, du courant Unité et Action et d'autres préoccupations militantes. J'ai aussi organisé le 11 octobre 2012 un colloque sur « la grève enseignante, en quête d'efficacité », avec le CRH de Paris 8 et le CURAPP d'Amiens. J'ai publié les actes dans la foulée. Ce livre, paru lors de la mobilisation des professeurs des écoles contre la réforme des rythmes scolaires de Vincent Peillon, a suscité l'attention des journalistes, avec notamment des interviews pour l'AFP et *Le Monde*.

En 2011-2012, sur proposition d'André Robert, j'ai coordonné la réponse française à un appel d'offre de la commission européenne. L'équipe globale (14 laboratoires européens) dirigée par António Teodoro, s'était positionnée sur un thème (l'attitude des enseignants européens et de leurs syndicats face aux réformes éducatives) inclus dans un projet plus large consacré à l'éducation du 21^e siècle. Outre la constitution de l'équipe française avec André Robert, j'ai

rédigé notre partie, travaillé sur un budget (392 000 € sur trois ans), et effectué les formalités auprès de la commission. Cette expérience stimulante n'a pas abouti, notre projet ayant été classé second. Paradoxalement, l'insertion dans une structure syndicale m'a donc permis de me rapprocher d'un travail de chercheur académique. Néanmoins, l'Institut m'a paru peu adapté aux contraintes d'un projet de cette envergure, gérer un tel budget avec les exigences de la commission européenne aurait été une gageure. J'ai préféré ne pas renouveler l'expérience.

L'Institut peut être qualifié de « zone mixte » où intervenaient autant un universitaire (Christian Laval, qui a longtemps été professeur de sciences économiques et sociales bénéficiant d'une décharge de l'Institut) que des « agents sociaux au statut hybride », notamment des « praticiens-chercheurs produisant un savoir scientifique ou professionnels testant la validité de certaines théories » (Neveu & Rieffel, 1991). L'Institut de recherches de la FSU constituait, à bien des égards, une annexe du SNES. Malgré des efforts récurrents, les professeurs du second degré y étaient surreprésentés. En effet, les professeurs des écoles se sentent moins légitimes pour y participer, et généralement les universitaires ne se sentaient pas assez valorisés dans leur carrière pour s'y consacrer à titre pérenne. D'autant que la FSU et ses syndicats entretiennent des liens directs avec les chercheurs, sans recourir forcément à la médiation de l'Institut. Sous l'impulsion de Gérard Aschieri, l'Institut connaissait une activité multiforme, et des projets précis rassemblaient des équipes variées, comme celui animé par Michel Deschamps, rassemblant aussi bien syndicalistes de tous les degrés que chercheurs, pour analyser le traitement des sujets scolaires par la presse, au moyen notamment d'outils lexicométriques¹⁰.

Ayant cessé de travailler pour l'Institut en 2019, je gagnais en liberté mais ma position institutionnelle devenait plus fragile. Benoît Teste, secrétaire général de la FSU m'a alors demandé de créer un Observatoire de la vie syndicale, dans un but pratique. Il voulait constituer un groupe de travail, comprenant des cadres réflexifs de la Fédération, pour discuter librement, en dehors des mandats syndicaux et des réflexes conservateurs. Il espérait faire « circuler l'information et les idées sur des sujets stratégiques » et contribuer à faire émerger de nouveaux consensus. C'était un défi passionnant, mais sans doute trop ambitieux. Même si Benoît Teste avait fait valider l'Observatoire par le secrétariat national, il fallait ménager les équilibres, entre les puissants syndicats nationaux, le Centre de formation et l'Institut de la FSU. La bonne entente entre quelques responsables ne suffit pas quand une organisation est confrontée à des blocages bureaucratiques et que le pouvoir y est dilué. De ce fait, l'Observatoire présentait la particularité de n'avoir aucun ancrage formel, il n'a bénéficié d'aucun signe de reconnaissance : ni page sur le site de la FSU, ni temps de présentation codifié dans les instances, ni budget. Cela n'a pas contribué à sa pérennité, malgré une riche production. Par exemple, j'ai élaboré une série de cartes sur l'implantation de la FSU et de ses syndicats, les taux de syndicalisation. J'ai réalisé ou seulement analysé plusieurs questionnaires, par exemple pour le Centre de formation de la FSU, ou un questionnaire auprès des sections

¹⁰ Deschamps Michel, 2016, *L'École sous presse. Médias, opinion et luttes sociales*, Paris, Institut de recherches de la FSU & Syllepse

départementales de la FSU sur les liens avec les autres Organisations Syndicales, comparé à un questionnaire précédent du secteur organisation de la FSU resté inexploité.

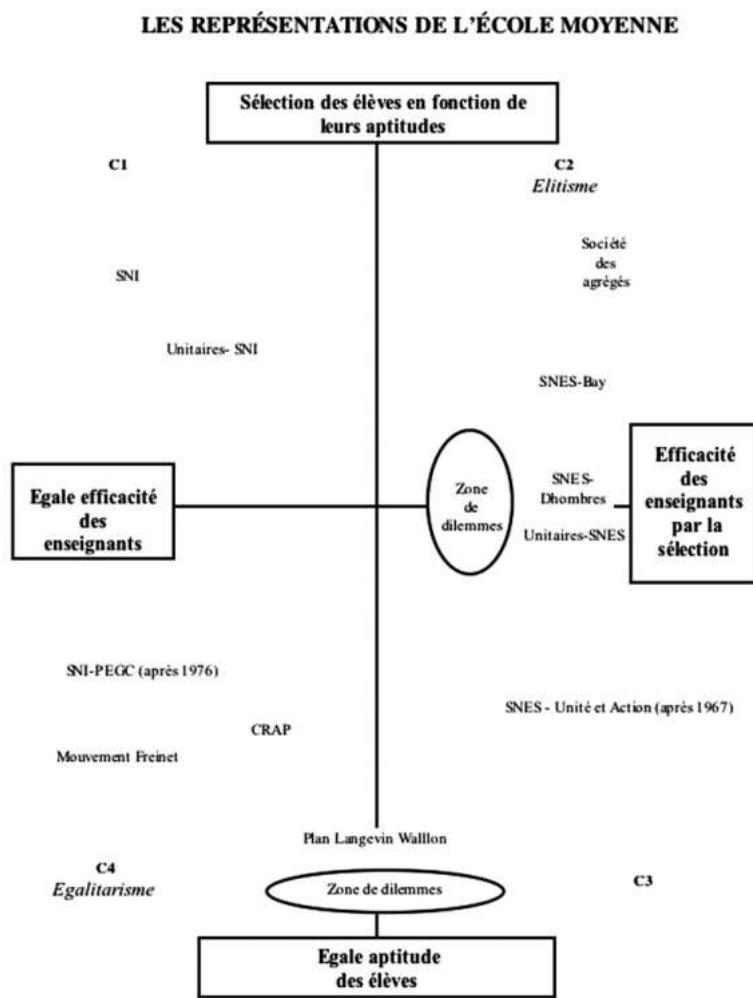
Mon activité a donc muté d'une dimension appliquée d'expertise, d'aide à la décision, à une dimension praxéologique, d'aide à l'action, voire d'action directe (Demainilly, 2018). Ma présence dans l'espace syndical a encore plus évolué vers une forme d'intégration lorsque j'ai commencé à travailler pour le SNUipp, en 2019. Mes missions mobilisaient mes compétences statistiques et analytiques : récolte et analyse des métriques des sites internet et réseaux sociaux du syndicat, travail sur le fichier syndical et études de flux, établissement d'une méthodologie de diagnostic de territoire pour les sections départementales, en travaillant étroitement avec quelques sections volontaires etc. J'étais progressivement devenu une figure récurrente, présent régulièrement dans les locaux syndicaux soit comme intervenant sur les missions qui m'étaient confiées, soit comme observateur (sans qu'un mandat précis m'ait été confié dans ce sens) ou présentateur de mes recherches directement liées aux enjeux syndicaux. Ma position pourrait être assimilée à celle d'un "cousin" au sein de cette configuration - non pas un parent éloigné, mais un membre périphérique intimement connecté.

En effet, je n'étais pas simplement un chercheur observant des militants, mais aussi un enseignant du second degré cherchant sa place au sein d'un syndicat du premier degré. Ce positionnement n'a rien de banal, compte tenu de l'historique des tensions syndicales entre différents corps enseignants - notamment entre instituteurs et professeurs, puis entre professeurs des écoles et professeurs de lycée et collège. Ma condition d'agrégé ajoutait une couche de complexité supplémentaire. Ce concours, considéré comme un marqueur d'excellence mais aussi potentiellement d'élitisme, est traditionnellement mal perçu par les professeurs des écoles. À plusieurs reprises, des militants du SNUipp ont critiqué devant moi ce qu'ils considèrent comme des avantages indus des agrégés ou m'ont présenté comme un privilégié. En réalité, certains d'entre eux bénéficiaient d'une carrière au moins aussi intéressante que la mienne¹¹.

Mon observation et mon implication dans la vie syndicale m'a permis de distinguer trois rapports à la recherche selon la culture organisationnelles et le statut social des professions représentées. Ces idéaux types sont représentés dans une carte, formée par le croisement de deux axes, selon une méthode utilisée à deux reprises. Cependant dans les articles de la *Revue Française de Pédagogie et d'Education & Sociétés* (2008 et 2018), les cartes permettaient de visualiser les combinaisons possibles de représentations, chaque cadran correspondant à une position (Ensellem 2004). Cette méthode permettait aussi de détecter les positionnements incohérents, et de les expliquer par l'existence de zones de dilemme.

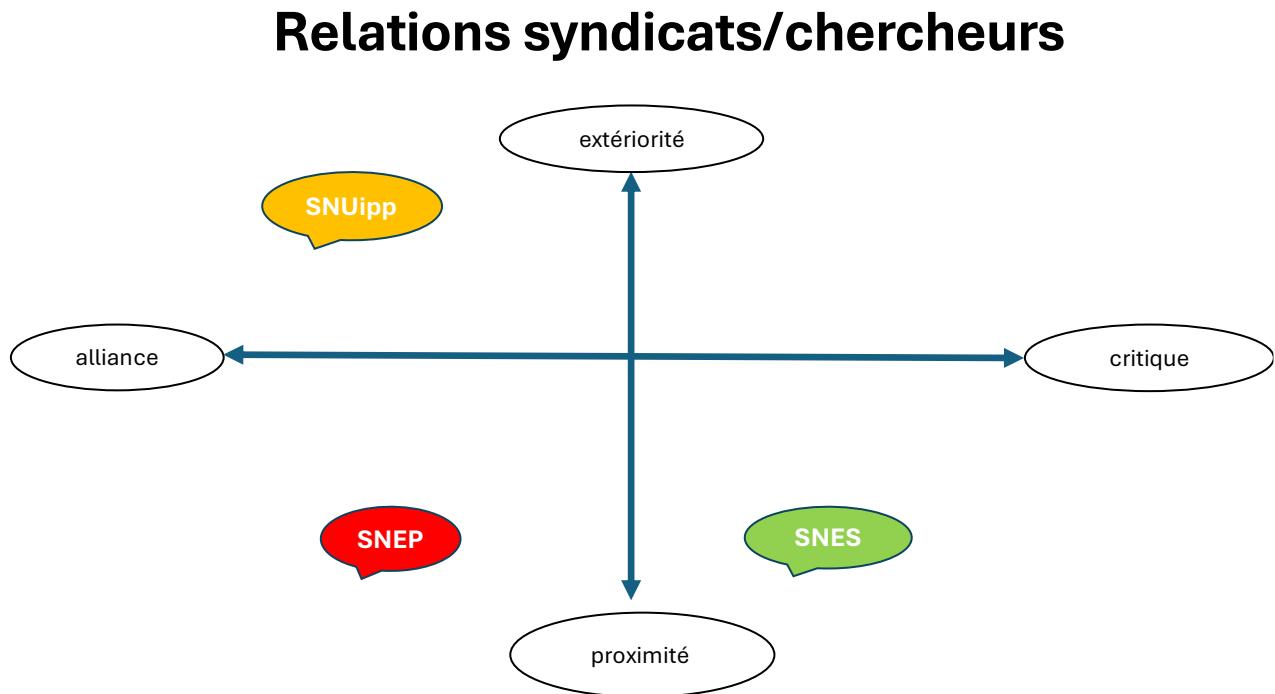
¹¹ Dans le cas d'un PE qui a passé suffisamment de temps en REP+ pour être promouvable à la classe exceptionnelle. Les lycées n'étant plus classés Education Prioritaire, je ne pouvais bénéficier de cette priorité. Pour faire ma thèse, j'ai démarré tardivement dans le second degré. De plus, mon déroulement de carrière est lent, alors qu'un permanent syndical déchargé à plus de 80 % avance au rythme le plus favorable, ce qui est le cas des militants du SNUipp que je côtoie...

Figure 1 Carte des représentations de l'école moyenne, *Revue Française de Pédagogie*, 2007



Ici, ma carte était le reflet de mes observations et analyses, et sa structure plus simple.

Figure 2 Schéma des relations entre syndicats enseignants de la FSU et chercheurs



Au SNUipp prévaut le couple extériorité / alliance. Le syndicat ne s'imagine pas producteur de savoir et accorde un grand crédit aux chercheurs. Il leur laisse beaucoup de place dans sa revue *Fenêtres sur Cours* et dans des initiatives comme l'Université d'automne. Le discours syndical n'est pas alors au premier plan, même s'il met en avant un type de discours savant qui correspond à ses convictions (voir mémoire inédit). Ces chercheurs le légitiment comme producteur d'un contre discours pédagogique, et peuvent même le cas échéant le soutenir lors des échéances électorales¹².

A l'opposé, le SNES combine proximité et critique. Les professeurs du secondaire, surtout les agrégés, se sentent aptes à produire leurs propres analyses. Le journal du SNES, *l'Université Syndicaliste*, accorde une place conséquente aux experts du syndicat. Forts de cette autonomie intellectuelle, ils n'hésitent pas à critiquer des chercheurs qu'ils côtoient dans divers espaces publics. Ce trait culturel est renforcé par le sentiment du second degré d'être la cible d'universitaires. On note un compagnonnage avec des experts appartenant à des équipes de sciences de l'éducation comme ESCOL, dont certains ayant autrefois appartenu au SNES (Patrick Rayou et Jean-Yves Rochex).

Avec le SNEP se manifeste un dernier couple : proximité / alliance. Le syndicat exerce son action sur un mode intellectuel et pédagogique, la conceptualisation est constante. Adepte de la

¹² Philippe Meirieu a clairement appelé à voter SNUipp FSU en 2022.

pédagogie nouvelle, la direction nationale veut que la profession s'approprie son message. Le SNEP s'est doté d'un centre de recherche (EPS & Société) dont la revue (*Contrepied*) est envoyée à tous ses adhérents, combinant théorie et pratique. Le syndicat se positionne fortement en producteur de savoir et de discours sur sa discipline, en effet une alliance est entretenue de longue date avec certains universitaires, aboutissant à ce que l'histoire du syndicat soit intégrée dans les cours de préparation au concours de recrutement.

UN TEMPS FORT : UNE RECHERCHE SUR LA SYNDICALISATION ABOUTISSANT AU QUESTIONNAIRE MILITENS

L'enquête *Militens* constitue un moment charnière dans mon parcours, ma première expérience importante de direction de recherche scientifique. J'ai dû me mettre en surplomb pour animer une équipe qui comprenait à certains moment des personnes rémunérées, rechercher des financements et des partenariats, penser en même temps une stratégie analytique et les aspects les plus prosaïques. Cette phase illustrait parfaitement les ajustements constants de rôles qu'impliquent ma position. Comme l'a montré Anselm Strauss, les caractéristiques identitaires attribuées aux acteurs (en l'occurrence les militants et le chercheur) se redéfinissent dans l'interaction, sous l'effet du jugement d'autrui et de leurs anticipations :

« Identity is connected with the fateful appraisals made of oneself - by oneself and by others. Everyone presents himself to the others and to himself, and sees himself in the mirrors of their judgments. The masks he then and thereafter presents (...) are fashioned upon his anticipations of their judgments. » (Strauss, 1959, p.9)

En effet, j'ai fondé un groupe de recherche tournée vers l'action sur le thème : « Syndicalisation, l'impact du militantisme » avec des doctorants et des militants. J'ai alors négocié un partenariat sur trois ans avec trois syndicats de la FSU (SNES, SNEP et SNUipp), un budget autonome et un terrain constitué avec l'aide de 8 sections locales de ces syndicats¹³. Ces sections étant à la fois objet d'étude et facilitatrices, organisant les rendez-vous avec les interviewés et les observations d'établissement¹⁴.

Le projet a émergé en 2013 dans le cadre de mes fonctions à l'Institut. Sa singularité résidait dans le fait que je l'ai lancé de ma propre initiative en suscitant la commande, bénéficiant pour

¹³ Les sections académiques SNES d'Orléans, d'Aix-Marseille et de Rouen, les sections départementales SNUipp de la Somme, du Bas-Rhin et des Bouches-du-Rhône, et les sections SNEP de l'académie du Nord-Pas de Calais et du département de la Loire.

¹⁴ Nous avons veillé à toucher des établissements qui ne soient pas des bastions syndicaux, pour éviter ce biais.

cela de ma connaissance de l'organisation et de ses besoins. Sa genèse provenait de mon souhait d'approfondir mes recherches sur l'engagement enseignant, initialement en Bretagne, du fait de mes connexions avec la FSU régionale et le laboratoire d'histoire de l'Université Rennes II. Parallèlement, j'ai entamé des discussions avec le trésorier du SNES. Ayant précédemment travaillé avec André Robert, il manifestait un intérêt pour une approche scientifique (Robert & Mornettas, 1994). Sa collaboration a aussi été déterminante dans la facilitation des échanges, notamment parce que ses fonctions ont permis de baliser les aspects matériels, illustrant l'importance des relais internes dans ce type de démarche.

L'élaboration du projet s'est poursuivie par la constitution de l'équipe de recherche, qui a contribué à affiner le dispositif. Je manquais de gratifications et de réseau universitaire pour recruter. J'ai commencé à travailler avec un professeur de Sciences Economiques et Sociale à la retraite, Gérard Grosse qui animait le chantier travail de l'Institut. Il a été un pilier de l'équipe, par son investissement, son goût pour la recherche et son appétence pour le travail en commun. Gérard Grosse a fait venir un autre retraité, Georges Ortusi, qui s'occupait des professeurs de SES au SNES. Un doctorant en sciences politiques, Igor Martinache, gravitant dans les mêmes cercles militants, complétait le pôle des professeurs de SES. Jean-Michel Drevon, professeur de mathématiques à la retraite, ancien dirigeant de la FSU était également intéressé. Son profil correspondait bien aux critères de recrutement d'une équipe de recherche-action, car il connaissait très bien l'organisation et était capable de recul. Du point de vue institutionnel, son appartenance à la minorité Ecole Emancipée, qui participe à la direction exécutive de la FSU, permettait de respecter les équilibres internes. Une autre doctorante en sciences politiques, Camille Giraudon, a participé à la recherche, j'ai pu lui fournir plusieurs financements de l'Institut à cette fin. Nous avons convenu que tous les membres de cette équipe auraient un accès libre aux matériaux fournis par les uns et les autres, et qu'ils pourraient les utiliser, à condition évidemment de les sourcer. Gérard Grosse a écrit plusieurs notes stimulantes et assuré notamment le recensement et l'anonymisation des entretiens.

Pour construire le projet, j'ai entrepris des démarches auprès de trois syndicats de la FSU¹⁵ : le SNES, le SNEP et le SNUipp. Je ne voulais pas étendre le nombre d'organisations partenaires en menant une réflexion commune à tous les enseignants publics (ceux des lycées professionnels, représentés par le SNUEP, voire les enseignants-chercheurs, syndiqués par le SNESup). D'une part, c'eut été multiplier les risques de désorganisation, gérer ensemble trois partenariats était déjà une gageure. D'autre part, je connaissais mal leur culture professionnelle et syndicale.

Lucie Tanguy souligne la nécessité d'expliciter son point de vue et ses partis pris dans les rapports du chercheur au commanditaire (1995). Ma démarche était claire, s'inscrivant dans une logique de rationalisation de l'activité militante. Je récusais les analyses fatalistes, provenant souvent d'une lecture sommaire du livre de Jacques Ion (1997). Je proposais donc de s'inspirer des démarches d'organizing venues des USA et mises en œuvre par la CFDT, qui

¹⁵ Quelquefois accompagné par Gérard Grosse

appliquent les méthodes du marketing. Dans cette stratégie, des militants formés se spécialisaient dans le recrutement et la fidélisation. L'exemple le plus célèbre est la campagne *Justice for Janitors*, sujet du film de Ken Loach, *Bread and Roses* :

*« Ce projet vise à analyser le phénomène de la désyndicalisation, afin – éventuellement – de dégager des pistes de reconquête. Il se situe dans une perspective : s'interroger sur les moyens que le collectif met en œuvre pour gagner et conserver ses militants et adhérents. »*¹⁶

Pour l'ensemble de ces négociations, j'ai bénéficié du soutien et de l'intérêt d'Eliane Lancette, numéro deux de la FSU et ancienne dirigeante du SNUipp. Ses recommandations m'ont permis de comprendre les codes des appareils syndicaux et ainsi de surmonter de nombreux obstacles. En effet, la mise en place d'un partenariat de recherche aussi ambitieux et portant sur une question cruciale pour le syndicat dépend d'enjeux relationnels et surtout de rapports de pouvoir. La comparaison des modalités de négociation avec les différents syndicats met en lumière l'influence des affinités politiques et des réseaux préexistants, mais aussi celle des cultures organisationnelles présentées plus haut.

Si le SNES a contribué à la construction du projet, la négociation avec le SNUipp s'est révélée complexe en raison des réserves initiales de sa direction. Construire une relation de confiance paraissait difficile, dans la situation de crise interne vécue par le syndicat, dont la majorité Unité et Action se déchirait alors. Paradoxalement, celle-ci a aussi permis de dépasser le blocage initial, lorsque j'ai reçu le soutien du secteur « organisation » du SNUipp, qui se situait dans l'opposition interne au secrétaire général, Sébastien Sihr. Ses membres m'ont accueilli sans réticence, convaincus de l'apport d'une telle recherche pour leur propre activité. Notre intérêt partagé pour les questions de syndicalisation et d'organisation concrète du militantisme en était garant. Lors d'un entretien exploratoire dans un restaurant éloigné du local syndical, ils m'ont prodigué des conseils stratégiques pour optimiser la présentation du projet auprès du secrétaire général. Il a finalement donné son aval au projet. Les discussions ont notamment porté sur les aspects budgétaires et le cadre du projet, y compris l'existence d'un conseil scientifique. Si la mise en place de ce conseil relevait des pratiques usuelles, accélérer sa création et définir sa composition visait à asseoir la légitimité scientifique du projet aux yeux de ce partenaire clé. Gérard Grosse a établi des statistiques précises sur toutes les sections départementales du SNUipp pour sélectionner les sections à étudier, en liaison avec le secteur Organisation, principalement Jean-Pierre Clavere.

Les négociations avec le SNEP se sont avérées plus fluides, grâce à des contacts préexistants, y compris avec les anciens secrétaires généraux, qui conservaient une influence notable et dont je partageais les options politiques. Les aspects financiers ont été négociés avec la trésorière. La formalisation des engagements réciproques dans une convention avec chaque , suite aux négociations, visait à garantir les moyens et l'indépendance de la recherche, sans pour autant avoir une valeur contractuelle. Dans chaque convention, j'ai formulé des demandes de

¹⁶ Cf la liste des travaux

décharges supplémentaires par rapport à mon statut à l'Institut et établi un budget prévisionnel. En parallèle, j'ai consulté plusieurs chercheurs pour affiner ma perspective (notamment Bernard Bier, précieux sur la méthodologie de la recherche action) et pour constituer le comité de pilotage qui s'est réuni tous les ans : Sophie Béroud, Bertrand Geay, Serge Wolikow, Bernard Pudal, Frédéric Sawicki, André Robert, René Mouriaux.

La finalisation des négociations avec chaque organisation syndicale a révélé des cultures syndicales distinctes et des dynamiques relationnelles façonnées par mon statut professionnel, duquel découlait une extériorité plus ou moins grande à l'organisation. Je vais présenter ces séquences dans un rapport d'extériorité décroissant.

Au SNUipp, la rencontre avec le secrétariat général s'est déroulée dans un cadre protocolaire. Invité à déjeuner au restaurant de l'hôtel Mariott, situé près du siège syndical, je me trouvais plongé dans une atmosphère formelle, un rite pour signifier l'accord entre les deux parties.

La rencontre avec le SNEP s'est caractérisée par une atmosphère singulièrement conviviale et informelle. Convié à un dîner à leur siège, à la fin d'une réunion des responsables académiques, je me suis installé à une table de militants, sans arrangement préétabli. Il était particulièrement frappant de voir le responsable pédagogique alterner entre des blagues, parfois triviales, et des analyses pédagogiques approfondies (à 22h), puis des discussions corporatives. Cette fluidité illustrait la culture spécifique du SNEP, qui intègre de manière plus étroite les dimensions pédagogiques et revendicatives. L'ambiance s'est poursuivie dans la cour du bâtiment, où un rhum, apporté par des militants antillais, a contribué à définitivement décontracter l'atmosphère. C'est dans ce cadre que le secrétaire général a confirmé son accord pour le projet. Un contraste existait entre la chaleur de l'accueil et la distance objective du chercheur, ni professeur d'EPS, ni même sportif.

Les interactions avec le SNES présentaient la dimension la plus informelle. Frédérique Rolet, la secrétaire générale m'avait demandé de venir vers midi, sans préciser qu'un déjeuner allait suivre, lui conférant un caractère spontané. Le déjeuner s'est déroulé dans une pizzeria du centre commercial adjacent, lieu habituel de restauration des dirigeants syndicaux. Ils me percevaient comme un « camarade » non seulement comme militant de la FSU, mais surtout comme membre de leur syndicat. L'ambiance était décontractée, avec une installation à table qui transcendait les hiérarchies formelles et traduisait des affinités personnelles. La secrétaire générale m'avait déjà précédemment accordé une confiance significative, me laissant consulter des sondages, dont l'un confidentiel, dans son bureau.

Cette phase qualitative a permis à l'équipe d'engranger un riche matériau, que j'exploite en partie dans le mémoire inédit. Chaque observation a donné lieu à un compte-rendu structuré selon une grille commune. Les interviews et observations ont été menés au plan national et local. Au bout de deux ans, ce bilan provisoire était présenté au comité de pilotage :

Figure 3 Bilan provisoire de l'enquête sur la syndicalisation présenté au comité de pilotage, novembre 2016

Bilan des visites et interviews

	Observation Direction nationale	Observation Sections locales	Interviews de militants	Interviews d'enseignants ou chefs
SNUipp	3 CN	15 Un retard pour la SD de la Somme	12	19 Des difficultés en partie levées (Gérard Grosse à Strasbourg...)
SNES	10 Secteur EDM, juridique, CN, CAN	20 Un retard pour le S3 de Rouen	9	45 (dont 22 professeurs de collège, 4 de chefs d'établissement)
SNEP	2 CONE, stage S2	11 Ethnographie du S3 du Nord par Igor Martinache	6	16

Total : 61 comptes rendus d'observation et 107 entretiens

Vert : suffisant Jaune : insuffisant

A partir de 2015, nous avons commencé à réfléchir à un questionnaire adressé aux enseignants. J'ai travaillé sur la conversion de nos hypothèses en indicateurs, sur les grandes lignes du formulaire, en partant d'une version courte de Georges Ortusi, enrichie au fur et à mesure. Au comité de pilotage du 27 janvier 2016, j'indiquais que nous voulions utiliser des variables lourdes classiques (sur la socialisation, la sociabilité, l'endogamie, les clivages générationnels etc.). Mais aussi d'autres variables factuelles (participation à une grève, à une réunion syndicale, vote politique etc.) et enfin des variables d'opinion (valeurs, rapport à la hiérarchie et à la pédagogie, perception du syndicalisme etc.). Un élément fort reposait sur les identités professionnelles, source de légitimation des syndicats de la FSU : peut-on évoquer une jonction entre les professeurs du premier et du second degré, où les différences historiques se maintiennent-elles ? D'où le choix de trois questionnaires distincts (PE, PLC hors EPS et professeurs d'EPS), avec une majorité de questions communes. Choix qui n'a pas été sans conséquences sur la lourdeur du traitement ultérieur, puisqu'il m'a fallu fusionner deux fichiers pour aboutir à celui du second degré et les trois pour disposer d'une vision globale, en harmonisant les variables.

Mais plusieurs écueils restaient à résoudre. Comment les contacter ? Initialement, nous pensions faire un mailing syndical sur les boîtes professionnelles de l'académie d'Aix-Marseille, en complétant éventuellement avec les listings syndicaux. En effet, dans cette académie, nous avions étudié à la fois le premier et le second degré. Mais cela aurait introduit un biais territorial non négligeable et favorisé les réponses des enseignants proches de la FSU. Enfin l'échantillon n'aurait pas été représentatif des diverses catégories et tranches d'âge. Comment

traiter les résultats, sachant que seul Igor Martinache disposait d'une formation en sociologie quantitative ?

Finalement, Igor Martinache a réussi à convaincre son laboratoire, le CERAPS de l'Université de Lille, de participer au lancement du questionnaire. La rencontre avec Thomas Soubiran, ingénieur du CERAPS et Jean-Gabriel Contamin, le directeur, a donné une impulsion nouvelle au projet. Initialement, nous voulions reproduire le plus possible de questions de l'enquête *Engens*¹⁷, issue du même laboratoire et dont Frédéric Sawicki avait présenté des résultats très convaincants (2015). J'avais été associé aux réflexions de cette équipe, c'est d'ailleurs à l'occasion de l'un de ses séminaires que j'ai rencontré Anne Barrère. Pour la première fois, un travail sociologique rendait compte des épreuves de mon métier, mettait en lumière les tensions auxquelles il soumet les enseignants. Mais une démarche longitudinale s'est avérée presqu'impraticable, les préoccupations et hypothèses n'étant pas les mêmes entre *Engens* et *Militens*. J'ai donc repris complètement le projet de formulaire, en m'appuyant sur les résultats de l'enquête qualitative pour présenter les modalités sous forme de phrases correspondant à des idées exprimées dans nos interviews (Singly de, 1993). J'ai opté pour un nombre important de questions, plus de 300 (j'ai vérifié la longueur de la passation auprès de plusieurs enseignants). L'équipe a discuté mes propositions une par une, traquant les biais, multipliant les reformulations. Nous avons eu beaucoup de débats sur le recueil des informations sociales (PCS des enquêtés et de leurs familles), qui se sont avérées difficiles à recoder, et incomplètes.

Le questionnaire a été soumis, sans grand espoir, à la directrice de la DEPP. Le courrier signé par Jean-Gabriel Contamin et moi était prudent : « Dans l'idéal, vous pourriez nous fournir un échantillon de mails professionnels ou soutenir l'initiative auprès de plusieurs rectorats. »¹⁸ Or, Fabienne Rosenwald nous a invité devant l'état-major de la DEPP et a même regretté de ne pouvoir nous accorder de financement, un appel d'offre étant clos. La DEPP nous a donc fourni un échantillon de qualité (tirage aléatoire stratifié de 13 000 enseignants) et permis de présenter notre questionnaire sous son égide. La qualité des données s'en est trouvée grandement améliorée.

Le SNEP a obtenu la surreprésentation des professeurs d'EPS dans l'échantillon (multiplication par trois, 420 répondants), ce qui offrait la possibilité d'analyses ciblées sur ce sous-groupe et de comparaisons avec les autres catégories enseignantes. L'échantillon du Nord Pas de Calais est également deux fois plus important pour faciliter la comparaison avec l'enquête *Engens*. Ceci a impliqué pour moi des ajustements techniques, notamment la construction d'une variable de redressement pour corriger des inexactitudes dans celle fournie initialement. Thomas Soubiran, l'ingénieur du CERAPS, a assuré la partie technique de l'opération et s'est occupé des

¹⁷ Questionnaire auprès des enseignants du premier et second degré produit par le CERAPS en 2007 avec le soutien de l'ANR. Echantillon représentatif de 2 585 enseignants. Il comprend 64 questions sur les origines sociales et les études, les étapes de la carrière professionnelle, le rapport au métier et à l'institution, les pratiques d'engagement...

¹⁸ Courrier du 29 juin 2016

formalités avec la CNIL. Les réponses ont été recueillies entre mai et décembre 2017. Nous avons procédé à des rappels par mail et par courrier. Le taux de retour est de 25 %. Aucun biais ni problème de cohérence n'a été décelé, ainsi le taux de syndicalisation des répondants correspondait globalement aux informations dont nous disposions.

D'autres interlocuteurs se sont greffés à l'équipe initiale : Tristan Haute, doctorant en sociologie quantitative au CERAPS, que j'ai en parallèle introduit auprès du syndicat FSU de Pôle Emploi pour constituer l'un de ses terrains de thèse. Puis Stephan Mierzejewski, maître de conférences à l'INSPE de Lille (qui apportait un financement de son laboratoire, Recifes) et Léa Palet, doctorante en sociologie. Nous avons conservé le principe d'un accès libre aux données de l'enquête. Comme je débutais en méthodes quantitatives, le recrutement d'une stagiaire a permis de m'épauler sur les premiers traitements.

La réception par les différents syndicats des résultats de cette recherche, aussi bien l'aspect qualitatif que quantitatif, s'est révélée contrastée, sans relation logique avec ce que les négociations laissaient augurer. Le SNUipp s'est montré le plus réceptif, avec des présentations en secrétariat national et en conseil national. Ultérieurement, une étude ciblée réalisée avec un ex co-secrétaire général (Christian Navarro) a également été exposée dans ces instances, sans compter les présentations lors des congrès. Au SNES, j'ai présenté plusieurs fois des résultats en instance (groupe ad hoc, conseil national, stages) et fait des points annuels avec Frédérique Rolet ou avec le secrétariat général.

Paradoxalement, la diffusion des résultats s'est avérée limitée au SNEP, pourtant perçu initialement comme le plus en phase avec les orientations de la recherche. Malgré la proximité de mes préoccupations avec celles de mon interlocuteur principal, responsable de la formation et de la syndicalisation, les résultats du questionnaire Militens n'ont jamais fait l'objet d'une présentation complète aux instances officielles du syndicat. Une seule occasion de présentation m'a été offerte, lors d'une réunion des responsables départementaux, dans des conditions peu favorables. Placé en fin de journée, mon temps d'intervention a été réduit par l'équipe dédiée à la syndicalisation qui présentait ses propres réflexions. Ultérieurement, une présentation plus approfondie a été réalisée auprès d'un petit groupe de dirigeants, dont la future secrétaire générale.

J'ai utilisé les premiers résultats de Militens sur plusieurs scènes, à la FSU¹⁹ dans des articles scientifiques, des billets de blog. Tristan Haute les a utilisés pour plusieurs articles. Je les ai présentés avec Igor Martinache à une journée d'étude organisé par la DEPP.

¹⁹ Y compris dans les publications des courants de pensée, comme celle de la minorité Ecole Emancipée : *Militens, une recherche sur l'engagement et le rapport au syndicalisme des enseignants*, 20 mai 2019.

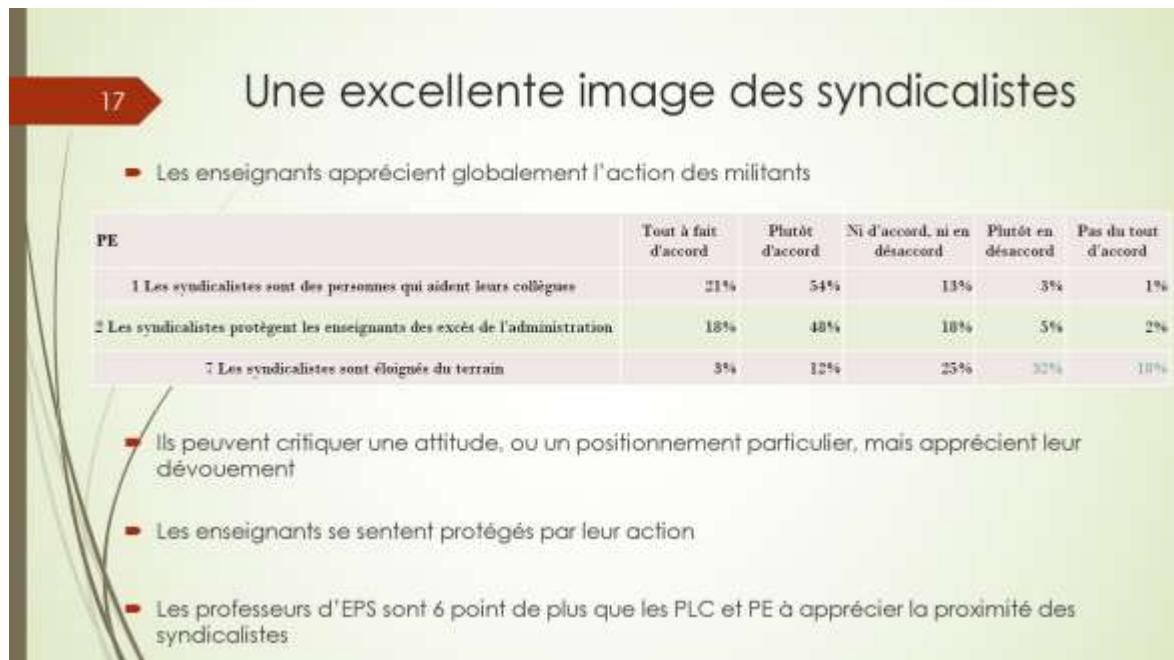
Figure 4 Diapositive présentée dans diverses instances syndicales, ici insérée dans un diaporama pour la DEPP, 17 janvier 2018.



Précision : j'appelle mouvance l'ensemble des adhérents et sympathisants d'un syndicat, lesquels sont repérés dans le questionnaire parce qu'ils s'en déclarent proches ou qu'ils songent à y adhérer.

Pour obtenir l'aide de la DEPP (et donc un échantillon de qualité), l'une des conditions était de permettre à toutes les organisations syndicales représentatives de bénéficier d'un accès aux données. Nous avions également le souci d'éviter les problèmes rencontrés par l'équipe de l'enquête Engens, cible de critiques publiques de la part de certains syndicats. Nous avons donc écrit à tous les syndicats pour les informer avant la passation, et après, pour leur proposer de leur présenter les principaux résultats. Seul l'UNSA éducation en a fait la demande. Je leur ai aussi fourni des tris croisés concernant le SE UNSA, sans retour.

Figure 5 Diapositive présentée devant des instances syndicales, ici forme initiale, pour le secrétaire général de l'UNSA éducation et une secrétaire nationale, 12 avril 2018



Durant toute cette période, j'ai géré tous les aspects de la recherche : direction scientifique, pilotage d'une équipe, élaboration des documents supports, suivi et renégociation du budget, recherche de financements et de collaborations complémentaires... Son ampleur, les liens directs entretenus avec les syndicats m'ont conféré une autonomie qui n'était pas toujours appréciée à l'Institut, ce qui est apparu clairement quand Gérard Aschieri en a laissé la direction.

MA POSTURE EN PRATIQUE DANS LA FSU

L'engagement personnel et la distance analytique entretiennent un dialogue permanent, entre adhésion et critique. Dans l'idéal, mes rôles sont complémentaires : mes travaux peuvent aider le syndicalisme, qui a un besoin crucial de réflexivité. Ma connaissance intime du milieu syndical constitue un atout précieux pour récolter des informations. Mais cette synergie n'opère pas sans des ajustements constants, d'autant que lorsque mes recherches étaient exclusivement historiques, la nécessaire distance était facilitée par le décalage temporel. Je trouve donc pertinente la problématique développée par Charles Mercier, qui interroge la manière dont l'historien peut, « en métabolisant son engagement, produire de la connaissance historique » (2016).

Mon positionnement au sein de la FSU s'est construit progressivement, façonné par mon habitus militant et la complexité inhérente à ma double posture de chercheur et d'acteur du monde syndical. J'aurais pu chercher à me convertir dans un rôle dirigeant pour lequel je disposais des propriétés adéquates (expérience dirigeante, capacité d'intervention en public, appétence pour ces questions) ; ma position aurait été plus simple, mais au prix de l'abandon, ou au moins de l'euphémisation de l'une de mes facettes identitaires.

Ma connaissance de la FSU provient essentiellement d'échanges impromptus et non protocolaires. Cette interaction démontre une « proximité au groupe mobilisé », qui joue « un rôle déterminant dans l'élaboration du modèle d'analyse et la collecte des matériaux » (Geay, 2015). Lorsque je discutais avec Frédérique Rolet, secrétaire générale du SNES FSU (jusqu'en 2021) de l'évolution d'un mouvement social en cours, elle s'adressait autant à l'adhérent de son syndicat qui partageait ses objectifs qu'au chercheur, dont elle savait qu'il ne reprendrait pas nécessairement son discours lors de la publication d'une analyse sur l'action entreprise ou d'interviews.

Cette approche s'est particulièrement manifestée lors des congrès syndicaux, le statut que j'y occupais étant révélateur de ma position hybride. En tant qu'invité, je me distinguais explicitement du statut de délégué, dont les contraintes particulièrement fortes - réunions régulières de la délégation de section locale, coordination des votes, partage des moments de vie collective - auraient limité drastiquement ma capacité d'observation et d'interaction. Cette immersion totale et l'obligation d'assister à tous les débats et votes auraient également présenté un risque pour mon indépendance intellectuelle. En même temps, j'ai assisté chaque fois que possible aux réunions du courant Unité & Action (les réunions de tendance se tiennent traditionnellement les deux premiers soirs des congrès de la FSU et de ses principaux syndicats ; à cette occasion, la majorité règle ses conflits internes et définit sa stratégie). Ma présence dans ces espaces non officiels n'allait pas de soi, puisqu'aucune instance ne m'avait explicitement autorisé à observer ces réunions. Personne ne m'a jamais interrogé sur ma présence, à l'exception d'un congrès du SNUipp-FSU, où Sébastien Sihr, le secrétaire général, s'est montré vigilant.

L'évolution de ma légitimité au sein de ces espaces syndicaux illustre la complexité des dynamiques institutionnelles. Chercheur atypique, je navigue entre différents espaces et réseaux. Ma légitimité et ma reconnaissance y sont fluctuantes, conditionnées par ma « cote de popularité » auprès des organisations. Cette légitimité a connu différentes phases, marquées notamment par mon rapport à l'Institut de recherches de la FSU et par l'enquête Militens. Initialement, j'étais invité dans la délégation de l'Institut de la FSU, ce qui m'offrait un ancrage institutionnel solide, tout en bornant mon champ d'action. Cette configuration se traduisait par une invitation quasi-automatique, assortie d'une contrepartie officielle : la tenue du stand de l'Institut lors des congrès. Une modalité de participation relativement souple et peu contraignante. Cependant, ma trajectoire a connu une inflexion significative, avec mon départ de l'Institut qui s'est traduit par une reconfiguration des modalités de ma participation. Celle-ci n'était plus une évidence institutionnelle, mais dépendait désormais de plusieurs paramètres

: la demande explicite de ma présence, la perception de l'intérêt de mes observations, ou au contraire, la manifestation de désaccords latents.

Lorsque ma légitimité était élevée, je bénéficiais d'une exposition maximale. J'ai ainsi été invité à ouvrir des congrès nationaux, comme celui du SNES à Rennes (mars 2018 pour présenter des aspects de *Militens*, en compagnie d'une sondeuse d'IPSOS présentant les résultats d'un sondage commandé par le SNES) ou de la FSU (en duo avec la même sondeuse pour exposer les résultats d'un sondage commandé par la Fédération) ou du SNUipp à Rodez (juin 2016, pour présenter la phase qualitative de *Militens*) et à Perpignan (juin 2018, à propos des principaux résultats du questionnaire *Militens*). Dans ces moments stratégiques (le plus souvent lors de l'ouverture du congrès), mes interventions étaient délibérément mobilisées par les directions syndicales pour orienter les débats et imprimer une tonalité aux discussions.

À partir de 2020, ma non-invitation aux congrès du SNES est devenue emblématique de la reconfiguration de mon statut. Conformément aux usages des directions syndicales qui n'explicitent pas ce type de décisions et n'engagent pas d'échange sur les désaccords éventuels, j'en étais réduit à formuler diverses hypothèses : étais-je trop critique ? Mes préoccupations étaient-elles décalées par rapport aux enjeux prioritaires du syndicat ? Mon travail pour le SNUipp avait-il induit *de facto* un éloignement du SNES ? Ces questionnements correspondent à l'analyse de Lucie Tanguy selon laquelle l'expert est sollicité sur la base d'un accord tacite ou explicite avec le commanditaire (1995). Une autre interprétation tout aussi vraisemblable repose sur les liens personnels tissés durant ces années et qui perdent en efficience avec le turn-over militant. Comme dans toute structure bureaucratique, une des conditions d'efficacité est la capacité à entretenir des rapports de confiance avec des interlocuteurs susceptibles d'accélérer les prises de décision. Ainsi Gérard Aschieri – dirigeant qui m'a le plus marqué et appris²⁰ – m'avait-il expliqué que l'arrivée d'une nouvelle génération à la FSU et dans les syndicats compliquait son travail à la tête de l'Institut, même sans remise en cause de son rôle.

Les modalités pratiques de mon invitation - hébergement, durée de présence, moments de participation - étaient étroitement modulées en fonction de ma perception par l'appareil syndical. Dans ces moments ritualisés que constituent les congrès, l'accès à différents cercles et espaces est plus codifié qu'à l'ordinaire, circuler librement entre la scène et les coulisses peut être perçu comme une transgression des frontières symboliques (Geay, 2006). A certaines périodes, j'ai donc constaté des stratégies de canalisation plus explicites : réduction du temps de présence, choix calculé des séquences de ma participation, voire relégation géographique. Ce contrôle spatial s'est parfois transformé en opportunité méthodologique. Lors d'un congrès de la FSU, placé dans un hébergement excentré, j'ai profité de cette marginalisation pour échanger avec des délégués de la minorité du courant "École émancipée", des militants de terrain qui ne ressemblaient pas entièrement aux représentants nationaux de ce courant.

²⁰ La proximité avec lui peut aussi s'expliquer par l'habitus. Gérard Aschieri est un ancien élève de l'École Normale Supérieure, agrégé de lettres.

Régis Metzger, passé du poste de secrétaire à l'organisation du SNUipp à co-secrétaire général, a été le principal promoteur de mon arrivée dans ce syndicat. Peu de temps après, il m'a mis en garde contre le risque de devenir un « spin doctor » du syndicat, remarque qui n'a pas manqué de m'interpeller. Paradoxalement, cette expression caractérise avec justesse ce qu'a pu être, par moments, ma contribution : un apport réflexif, stratégique, arrimé aux besoins opérationnels de l'organisation. Précisément, mon intervention combinait une compréhension approfondie du milieu professionnel, un intérêt pour la communication et une capacité à traduire les objectifs du syndicat en analyses et en actions concrètes. Sa remarque devait être probablement comprise en référence à Alastair Campbell, le célèbre conseiller en communication de Tony Blair, auquel on a prêté une emprise occulte sur la politique du pays. L'enjeu sous-jacent était de maintenir une limite claire : éviter que mon influence ne concurrence celle des dirigeants syndicaux officiels. Cette mise en garde n'a pas empêché Régis Metzger de continuer à me soutenir et à apprécier mon apport, même lorsque des secteurs de travail du syndicat prenaient ombrage de celui-ci (évoqué ci-dessous).

UN SOCIOLOGUE A LA FSU ET AU SNUIPP : USAGES ET MESUSAGES

Dans le cadre de mes activités au SNUipp et à la FSU, j'ai mobilisé mes compétences de sociologue, me définissant comme "sociologue de la FSU" - une formulation simple permettant de caractériser cette activité plurielle. Ma position correspond globalement à ce que Bertrand Geay qualifie de "familiarité réflexive", permettant de combiner implication et distance critique grâce à une proximité avec le terrain qui enrichit la compréhension sociologique tout en maintenant une vigilance épistémologique. Mais la réception de cette activité est tout sauf linéaire. En effet, les syndicats sont plus habitués à traiter les chercheurs en tant que prescripteurs d'idées ou têtes d'affiches pour leurs initiatives qu'à travailler étroitement avec eux.

La collaboration entre experts et syndicalistes devrait théoriquement suivre une répartition claire des rôles : les syndicalistes définissent les objectifs et apportent leur connaissance du terrain, tandis que l'expert fournit les outils conceptuels et méthodologiques. L'exemple du lancement d'une consultation des professeurs des écoles nuance cette représentation. Bien que le SNUipp eût à sa disposition un sociologue spécialiste du syndicalisme, je n'ai pas été associé à l'élaboration initiale du questionnaire. Le processus a débuté dans les différents secteurs du syndicat, chacun formulant ses questions, avant une tentative de synthèse collective. J'ai été consulté tardivement et dans un temps contraint. Mes remarques diplomatiques sur la longueur du questionnaire et sa faible adaptabilité au terrain se sont heurtées à la logique interne qui exigeait la prise en compte exhaustive des préoccupations de chaque secteur. Hélas,

le questionnaire a été peu utilisé par les militants²¹. Cette expérience révèle l'existence de logiques d'action dépassant la simple rationalité technique. Par la suite, mes interventions sur d'autres questionnaires se sont généralement limitées à des ajustements finaux, sans implication dans le processus global de conception.

Mobiliser des compétences spécifiques reste un défi pour les organisations, du fait des enjeux de pouvoir et de reconnaissance. Mon implication au SNUipp a mis en lumière cette dialectique complexe d'une valorisation d'un savoir expert tout en respectant le rythme propre de l'organisation et de ses membres. Ainsi, l'expérimentation que j'avais mise en place pour approfondir la connaissance des parcours d'adhérents au sein du syndicat, de ces zones de force et de faiblesse, des déterminants de l'adhésion, a fini par susciter l'hostilité du secteur organisation, le même qui avait permis de lancer la recherche sur la syndicalisation dans le SNUipp. Malgré mes efforts pour l'associer et lui transmettre mes méthodes, qui ne suscitaient pas d'opposition de principe, ce secteur éprouvait des difficultés pour se les approprier et se sentait désormais en concurrence. L'expérimentation en a été fortement impactée.

Autre exemple, mon travail sur les grèves m'avait conduit à développer une stratégie juridique innovante pour obtenir des données administratives. En saisissant à partir de 2016 la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) et le tribunal administratif en 2021, j'avais obtenu les statistiques officielles de grève et démontré leurs biais. Comme mon activité de recherche est imbriquée avec mon engagement, j'ai diffusé ces résultats qui démontraient les biais des chiffres officiels, notamment dans des interviews et tribunes pour *Le Monde*, sur Twitter, LCI et Public Sénat (voir CV).

J'ai tenté de partager cette méthode avec les militants syndicaux, qui se heurtaient à une opacité croissante des administrations. Avant 2019, la gestion paritaire du personnel justifiait que les organisations représentatives reçoivent automatiquement des informations utiles pour leur action au contact de la profession (par exemple, la liste des écoles avec leurs caractéristiques). Mes interventions auprès de divers responsables, dont celui du secteur administratif (c'est à dire juridique), ont obtenu une écoute polie, sans conviction. Face aux objections, je proposais de saisir le cabinet d'avocat du syndicat pour explorer la faisabilité juridique et rappelais qu'il n'y avait pas de risque de créer un précédent dangereux. Dans une note de l'Observatoire de la FSU, j'ai également expliqué que l'ère de l'open data permettait aux syndicats de retrouver un accès à des informations utiles. Trois ans plus tard, j'ai constaté par hasard qu'avait finalement été mise en œuvre cette stratégie et que le SNUipp avait obtenu gain de cause devant la CADA pour débloquer les fichiers administratifs. Cela m'a interpellé : quelle logique préside à l'appropriation des stratégies innovantes ?

Mon travail de recherche pour l'Observatoire de la FSU a lui aussi connu des destins contrastés, illustrant les interactions complexes entre expertise scientifique et dynamiques militantes.

²¹ D'autres facteurs expliquent cet échec : la réticence des militants à aller au contact des collègues et le retard les délais prévus

Certaines notes ont rencontré un succès significatif, notamment celles exploitant mes compétences statistiques sur l'évolution des effectifs syndicaux. Ma valeur ajoutée résidait alors dans un traitement analytique précis, apprécié par les militants et aussi dans le partage inédit d'information entre syndicats. La note sur la communication syndicale, fruit d'une démarche de recherche participative, s'est révélée particulièrement probante. En réunissant les responsables communication des syndicats, nous avons notamment analysé les stratégies de présence sur Twitter, prenant pour modèle le syndicat le plus avancé sur cette plateforme. À partir d'une demi-journée d'échanges et d'une réunion de l'Observatoire, j'ai produit un guide complet intégrant des analyses pratiques et théoriques, satisfaisant à la fois les besoins opérationnels et la dimension réflexive.

En contraste, ma note sur la place des femmes dans la FSU (voir liste des travaux) n'a pas été diffusée en interne par la FSU, même si j'ai pu la publier sur mon site personnel et la commenter lors d'événements comme la Journée internationale des droits des femmes. Riche en données statistiques, ce travail aurait pu constituer un outil précieux pour promouvoir le combat féministe. Elle a sans doute pâti du choix de se centrer sur un objectif pragmatique, la contribution syndicale à l'égalité femmes-hommes, y compris dans son propre fonctionnement. Dans son éditorial, Benoît Teste, le secrétaire général de la FSU remarquait ainsi :

« Se battre contre le sexism appporte des améliorations bénéfiques aux deux sexes. Par exemple, la perspective d'aménager le fonctionnement syndical pour rendre les réunions plus efficaces et permettre de concilier vie privée et vie publique correspond à une demande croissante, y compris chez les hommes. »

J'ai ainsi éprouvé régulièrement la tension du syndicat « entre des désirs de connaissance objective permettant la lucidité sur les objectifs et les effets de l'action publique et de l'autre des désirs de légitimation d'orientations déjà choisies ou de décisions déjà prises » (Demainly, 2018).

LE CHERCHEUR ENGAGE FACE AUX APORIES DU DISCOURS SYNDICAL

« L'action politique peut être porteuse de connaissances. Elle peut incorporer à sa pratique les acquis de la science sociale de son temps. Dans le même temps, l'action militante ne peut jamais être une forme de travaux pratiques d'une théorie savante pure. Elle simplifie pour vulgariser et transforme l'analyse en slogan. Elle vise l'efficacité, la conquête du pouvoir avant celle du savoir, et comporte de ce fait des points aveugles. » (Neveu, 2005, p. 35)

Mon positionnement au sein des organisations syndicales avec lesquelles je collabore s'est souvent caractérisé par un rôle de modérateur, visant à introduire des nuances dans le discours syndical que je jugeais parfois unilatéral. Je m'attachais notamment à souligner la diversité des réalités professionnelles des enseignants sur le terrain et leur ambivalence sur de nombreux sujets, comme par exemple leur rapport à la hiérarchie. La réception de ce discours a beaucoup varié, entre agacement, sentiment que mes remarques reflètent les réalités du terrain et volonté d'échange. Dans la majorité des cas, aucune opinion claire n'était exprimée, je remarquais seulement une différence de comportement à mon égard (évitement ou accueil chaleureux ?).

Cette position régulièrement décalée avec le discours syndical « officiel » m'a conduit à une réflexion sur les enjeux sous-jacents. Au-delà du dogmatisme, qui n'est pas à négliger, l'enjeu central est celui de l'efficacité. Le discours syndical doit privilégier une certaine simplification pour servir l'action, car un excès de nuances compromettrait sa dimension performative et la capacité de l'organisation à produire des représentations partagées. La mobilisation collective repose donc sur une communication efficace, fondée sur des slogans et des mots d'ordre suffisamment simples pour être largement diffusés et appropriés. On appelle à la grève contre un ministre hostile, aux intentions négatives, pas contre un projet mal ficelé, par un ministre qui a de bons côtés... Toutes les réformes sont présentées comme permettant de réaliser des économies, même lorsque c'est le contraire (réformes du collège de Najat Vallaud Belkacem et de Gabriel Attal). La montée en généralité met de côté certains aspects de la réalité mais conditionne l'efficacité de l'action.

Mais ce seul raisonnement ne suffit pas, car il n'explique pas que les militants adhèrent au sens propre du terme à des représentations dont ils ont la capacité de voir les limites. L'observation du syndicalisme enseignant révèle ce phénomène fondamental : les militants construisent un système de croyances qui structure leur action quotidienne et lui donne sens. L'appréhension sélective de la réalité, sa lecture schématique mais cohérente conditionne leur engagement. Une lecture en termes de rationalité cognitive s'impose donc (Boudon, 1986). Elle suppose que l'acteur a « de bonnes raisons (qui peuvent être parfaitement fausses) d'adopter ou de révoquer telle ou telle idée » (Bronner, 2019), ce qui permet d'analyser les positions syndicales comme des constructions rationnelles adaptées à leur contexte d'action, même si elles peuvent s'écartier de la complexité du réel.

Evidemment, cette simplification produit des résultats mitigés, les mobilisations en constituent un exemple particulièrement révélateur. Les organisations syndicales, plutôt que d'interroger l'écart entre leur grille de lecture et le réel, attribuent les difficultés rencontrées à des facteurs externes comme le fatalisme ou le manque de combativité des enseignants. La question fondamentale est donc la persistance des syndicats, particulièrement la FSU, à organiser des journées d'action et des grèves dont l'inefficacité est prévisible. Cette pratique peut être analysée selon plusieurs hypothèses :

D'abord, l'effet performatif médiatique : ces actions garantissent une visibilité médiatique, avec un succès variable mais réel. Les journalistes, parfois mal informés de l'état d'esprit de la

profession, accordent une attention significative à l'annonce d'une grève. C'est une information qui intéresse les parents d'élèves.

Ensuite, le besoin de mobiliser l'organisation : l'absence d'action dans une temporalité annuelle constituerait une anomalie, qui susciterait des interrogations sur la vigueur de l'opposition de l'organisation à la politique éducative menée. Réfléchir à une grève et l'organiser met l'appareil en tension, lui démontre que la direction est résolue.

Autre hypothèse, la routine : la persistance de ces modes d'action relèverait d'un conservatisme pratique, d'une tradition syndicale qui se perpétue sans remise en question fondamentale. Le consensus tacite autour de ces pratiques, malgré leur inefficacité apparente, témoignerait ainsi davantage d'une inertie organisationnelle que d'un choix stratégique délibéré.

Enfin l'impératif moral peut être convoqué : la récurrence de l'expression "on ne peut pas laisser passer" ou "on ne peut pas rien faire" dans les réunions syndicales traduit une obligation morale d'action, même si celle-ci s'avère concrètement inefficace. Il s'agit alors d'une tentative symbolique, d'une affirmation de principe qui nie l'impuissance concrète.

Ainsi, une présentation des résultats de l'enquête Militens était organisée devant la commission administrative nationale du SNES le 17 janvier 2018. Dans la matinée, une nouvelle journée d'action inefficace venait d'être décidée, pour le 6 février. Notre présentation incluait des données significatives sur les grèves, qui suggéraient la nécessité d'explorer d'autres modes d'action. Le diaporama affirmait notamment que « La grève de 24 h sans dynamique, à froid, est déconsidérée. L'unité syndicale ne suffit pas pour convaincre une majorité de s'y engager automatiquement ». La présentation reçut un accueil normal et suscita un débat constructif. À l'issue de celle-ci, Georges Ortusi, ancien responsable national du SNES et membre de l'équipe de recherche, m'a confié en aparté qu'il aurait été préférable que cette présentation ait lieu avant la prise de décision du matin, car elle aurait pu éviter cette "erreur". Sa réaction reflétait une certaine foi dans l'impact de la réflexion scientifique sur les pratiques syndicales. Cette perspective me semblait peu réaliste : la force des habitudes paraissait difficilement surmontable par la seule présentation de résultats de recherche. D'ailleurs, ni l'échec de cette grève (5,5 % de grévistes selon le ministère, qui certes minimise les mobilisations dans le second degré), ni notre intervention, ni mes tribunes dans la presse ou d'autres publications n'ont modifié la pratique du syndicat en matière d'action collective.

Une formulation explicite ne garantit pas le plein et constant accord du commanditaire. Dès la première année de la recherche sur la syndicalisation, lors d'une présentation à des dirigeants du SNES, j'ai perçu une divergence significative concernant les hypothèses de travail. Ma démarche analytique, exposée dans le projet approuvé par les syndicats, distinguait deux types de facteurs influençant la syndicalisation : des facteurs externes, sur lesquels le syndicat dispose de peu de leviers d'action (tels que l'évolution des mentalités, le changement de génération, la baisse générale de la syndicalisation en France), et des facteurs internes, sur lesquels une intervention syndicale paraissait possible. Ma recherche visait précisément à

explorer ces facteurs internes, à comprendre comment les syndicats pouvaient favoriser le recrutement, sans minimiser pour autant les difficultés inhérentes à ce processus.

Un décalage notable est apparu avec les dirigeants du SNES, confrontés à une baisse constante et significative de leurs effectifs. Ces responsables semblaient s'accommoder de ce déclin, l'attribuant principalement à des causes externes et générales. Il s'agit sans doute d'une stratégie pour se tenir à distance de cette information déprimante et justifier la situation. Implicitement, ils souhaitaient que la recherche conforte leur vision, en leur offrant une forme de réassurance. Pour éviter cette difficulté, j'ai dû recentrer la recherche sur les sections académiques. Le même écueil est apparu ultérieurement dans mon travail au SNUipp, car la plupart des pistes soulevées impliquent des évolutions de l'appareil ou un renouvellement des pratiques militantes. De ce point de vue, mon questionnement n'est pas si éloigné de celui des spécialistes de l'évaluation des politiques éducatives, confrontés aux « résistances » des enseignants (Lapostolle, 2019)...

LES MEDIAS : EXPERT OU INTELLECTUEL ?

L'intervention dans l'espace médiatique constitue une dimension complémentaire de mon positionnement à l'interface entre recherche et engagement. Cette activité s'est construite graduellement, en réponse aux sollicitations extérieures mais aussi par volonté délibérée de diffuser mes travaux au-delà des cercles académique et militant.

UNE INTERVENTION CROISSANTE DANS L'ESPACE PUBLIC...

A partir de 2013, j'ai eu l'opportunité de collaborer régulièrement avec le journal *Le Monde*, puis avec l'ensemble de la presse écrite nationale²², et certains titres régionaux. D'abord identifié comme spécialiste des mouvements sociaux enseignants, du militantisme des professeurs, j'ai été progressivement sollicité sur l'ensemble des questions éducatives d'actualité, m'amenant à développer des analyses dépassant largement le périmètre de mes recherches. J'ai également signé périodiquement des tribunes dans ces médias, principalement dans la rubrique Education du *Monde*, mais aussi dans sa rubrique idées et à *Libération* et à *l'Humanité*. Si mon CV répertorie mes contributions les plus significatives, dans la grande majorité des cas, cela se résume à quelques citations, souvent réduites à leur expression la plus banale. Pour le journaliste, l'entretien global prime, lui permettant de cerner les contours de

²² Il y a eu évidemment des variations. Par exemple, je n'ai été sollicité que deux fois par le *Figaro*, peu également par *les Echos*,

son sujet, tandis que pour moi le fait d'être cité implique une reconnaissance. Ce pacte tacite est parfois rompu par certains journalistes qui m'interrogent à répétition sans jamais me mentionner. Ce fut récemment le cas avec *Le Nouvel Obs*, avec lequel j'ai cessé toute collaboration. Toutefois, la presse écrite présente un avantage considérable dans la maîtrise de mon propos : la possibilité de relire et de rectifier mes citations avant publication, afin de rectifier d'éventuels malentendus ou de polir mon propos si les enjeux sont forts.

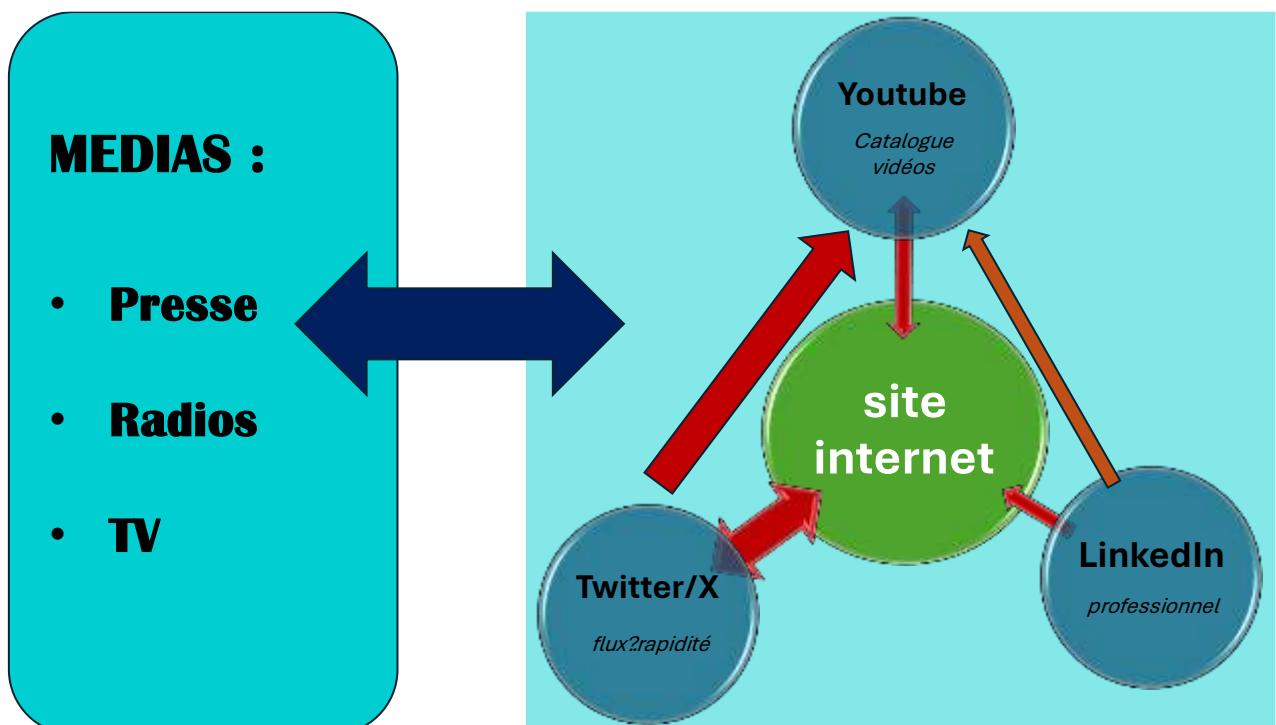
En revanche, les médias audiovisuels m'exposent à des questions impromptues de la part des journalistes, qui peuvent parfois orienter la discussion vers des territoires que je n'aurais pas choisis d'explorer. Ils présentent toutefois un avantage décisif : même dans le format contraint d'une à deux minutes pour un sujet, je m'exprime sans filtre. Il ne tient qu'à moi d'être percutant et de sélectionner le message adéquat. Certaines chaînes, comme *France Info TV*, m'ont occasionnellement accordé le luxe de séquences de 8 à 10 minutes. Mes premières apparitions audiovisuelles (*France Info*, *France Culture*, *Europe 1*, *Mediapart*, journal de *TF1*) s'inscrivaient dans le prolongement direct de mes interventions écrites sur les questions éducatives. Le mouvement social de 2023 a marqué un tournant décisif dans ma présence médiatique, avec une intensification spectaculaire des sollicitations – jusqu'à quatre plateaux différents en une seule journée. Cette visibilité s'est maintenue depuis, même si elle a été freinée par les limites que j'ai fixées à mon champ d'expertise, circonscrit aux mouvements sociaux et aux politiques publiques, essentiellement éducatives. Dans la plupart de ces passages, je fais office de généraliste, aidé par les réflexes du chercheur pour repérer les problématiques et les connaissances à mobiliser. Les chaînes cherchent néanmoins à élargir mon périmètre, m'invitant à commenter des questions budgétaires, les déclarations du ministre de l'Intérieur, les problématiques migratoires ou la situation en Nouvelle-Calédonie... J'ai parfois accepté d'aborder des sujets plus strictement politiques, comme la composition d'un nouveau gouvernement, car elles correspondent à un fort intérêt.

J'ai donc mis en place au cours des années une véritable stratégie de communication. J'ai d'abord constitué un fichier des journalistes qui m'ont contacté, destinataires périodiques d'une newsletter artisanale présentant mes publications récentes. Mon site web a été pensé comme une vitrine de la diversité de mes travaux, pour renforcer ma crédibilité auprès des rédactions en quête d'experts. Il me manque en effet le label universitaire, même si les journalistes privilégiennent souvent leurs propres critères de légitimité. Par exemple, dans le champ médiatique, j'ai régulièrement fait état de mon expérience de professeur de lycée, une position marginale dans le champ académique, mais qui intéresse le public. Mon compte *Youtube* a aussi pour vocation de convaincre les programmateurs de me contacter : les extraits sélectionnés démontrent ma maîtrise des codes télévisuels propres aux chaînes d'information

continue – réactivité aux questions, capacité de synthèse, répartie... Les playlists mettent en valeur la variété des sujets traités²³.

J'ai ainsi construit méthodiquement ma présence sur divers réseaux sociaux et alimenté un blog sur mon site personnel, manière de m'inviter dans les débats publics (Aschieri & Popelin, 2016), et occasion d'envoyer une newsletter à mes contacts. Ces canaux alternatifs permettent en effet de s'autonomiser dans le champ médiatique, réduisant la dépendance aux agendas et aux cadrages des rédactions. J'ai conçu l'architecture de mon écosystème médiatique, dans laquelle chaque plateforme remplit une fonction spécifique : le site web comme pivot central redirigeant vers les autres espaces numériques, Twitter/X pour obtenir un écho rapide et drainer le public vers mes dernières publications, Youtube comme vitrine et catalogue de vidéos et podcasts²⁴, et enfin LinkedIn dans un domaine plus professionnel, pour éventuellement remplacer X, poussant trop à la polémique. Je n'ai cependant pas atteint la masse critique d'abonnés et d'audience qui me permettrait une véritable indépendance vis-à-vis des médias conventionnels. Mon approche vise plutôt une logique de convergence médiatique (Jenkins, 2013), articulant présence numérique propre et interventions dans les médias établis.

Figure 6 Schéma de la présence médiatique de Laurent Frajerman, entre médias traditionnels et RS



²³ Notamment, « Mouvements sociaux », « Réformes de l'éducation, politiques publiques », « Syndicalisme interprofessionnel, pratiques militantes », « Maintien de l'ordre/violences », « Syndicalisme interprofessionnel, pratiques militantes »...

²⁴ Pour l'instant, ce sont en fait des passages radio

Au fond, l'expansion délibérée de mon périmètre médiatique et ces efforts chronophages répondent à une double motivation : au-delà d'une volonté de diffusion des savoirs, cela compense, plus prosaïquement, l'absence de reconnaissance institutionnelle universitaire. L'exemple de Stéphane Sirot et Sylvain Boulouque, deux historiens que j'ai connus en thèse, m'inspire de ce point de vue.

... POUR PORTER QUEL MESSAGE ?

Dans mes analyses médiatiques des questions éducatives, j'ai régulièrement – quoique inconsciemment, je le réalise rétrospectivement – adopté un prisme centré sur les acteurs de terrain : comment les enseignants peuvent-ils concrètement se positionner face au problème abordée ? Cette orientation reflète manifestement la prégnance de mon identité professionnelle d'origine.

Dans le cadre de ma veille analytique sur l'actualité éducative, j'ai régulièrement exploité les ressources statistiques officielles, notamment celles de la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) et les rapports annuels de la fonction publique. L'avènement de l'open data a radicalement transformé l'accessibilité de ces ressources institutionnelles, bouleversant les conditions du débat éducatif. Cette démocratisation de l'accès aux données a favorisé l'émergence d'analyses pertinentes émanant d'acteurs individuels, court-circuitant les institutions traditionnellement détentrices du monopole interprétatif. Cette évolution est illustrée par plusieurs blogs d'enseignants : celui du professeur des écoles Lucien Marboeuf s'est distingué par ses analyses rigoureuses sur des questions telles que la rémunération des enseignants ou la déconstruction des idées reçues concernant leur absentéisme. Dans une démarche similaire, celui du professeur de lettres classiques Loys Bonod, *La vie moderne*, a également mis en exergue des informations et des analyses qu'auparavant seules des institutions auraient pu produire.

De par ma position hybride, j'étais concerné et particulièrement intéressé par l'ouverture dans le débat public d'un espace favorable à l'argumentation à partir de données issues de la recherche. Ainsi, mon travail d'analyse des données a connu une résonance particulière en 2020 lorsque j'ai documenté, en m'appuyant sur les rapports de l'OCDE et de la DEPP, le déclassement des enseignants français en termes de rémunération à l'échelle européenne. La diffusion de ces travaux, notamment sous forme de graphiques sur Twitter, a rencontré un écho significatif dans le débat public. J'ai ultérieurement découvert un fait révélateur : les experts du SNES avaient produit en interne des analyses comparables, sans toutefois les diffuser largement. Par la suite, la communication du syndicat sur les réseaux sociaux a acquis une grande efficacité et une dimension professionnelle. Mais la division des tâches perdure et d'autres effets de silo sont possibles.

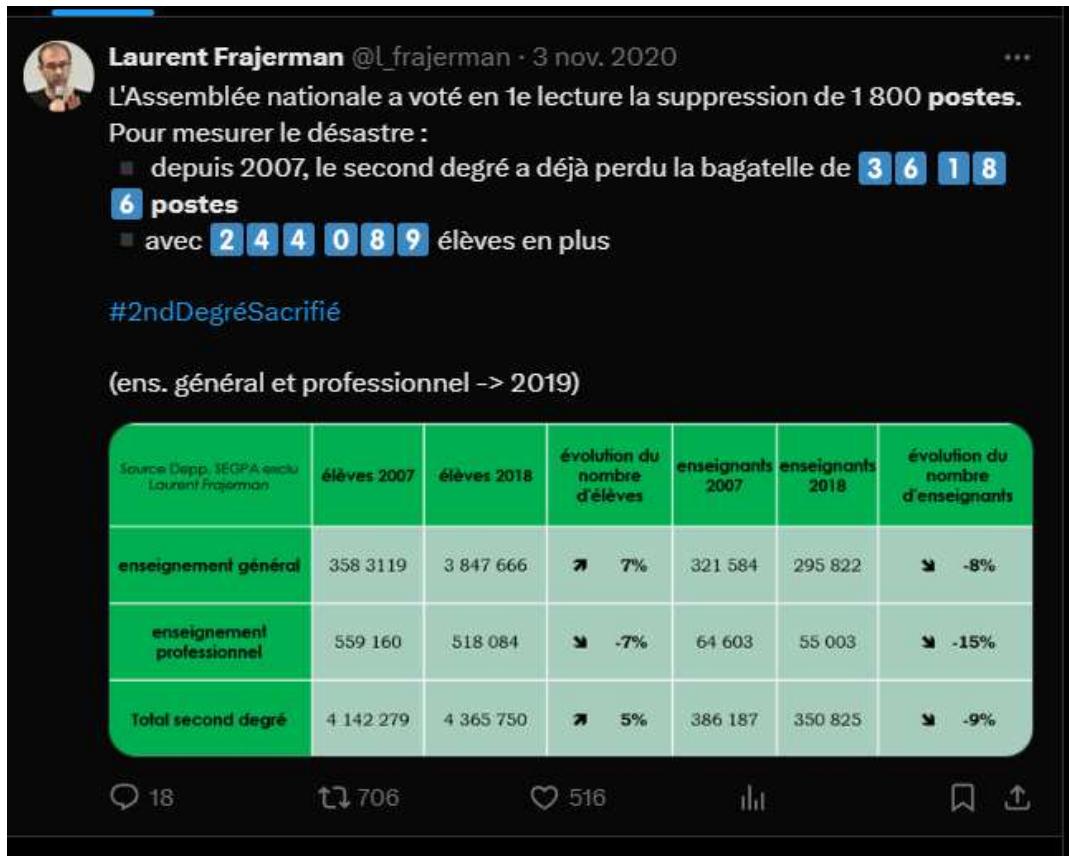
Cette situation interroge les mécanismes de communication des organisations syndicales. Le débat sur la réforme des retraites et l'instauration d'un système par points en 2019-2020 offre un exemple révélateur. Face à cette réforme aux conséquences potentiellement dévastatrices pour les enseignants – en raison de leur faible proportion de primes dans le salaire comparativement aux autres fonctionnaires – j'ai pu mettre en évidence, à partir du rapport annuel de la fonction publique, des données illustrant cette disparité. Ces chiffres, bien qu'issus de sources officielles facilement accessibles, n'avaient pas été mobilisés dans l'argumentaire syndical. Cette omission s'explique vraisemblablement par les contraintes liées à l'appartenance à la FSU de syndicats représentant des personnels extérieurs à l'Éducation nationale, et par l'impératif stratégique de préserver un front commun à l'ensemble des syndicats de fonctionnaires d'État.

Figure 7 Tweet de Laurent Frajerman sur les primes des fonctionnaires d'Etat, 11 juin 2020

Ma présence médiatique a construit une position d'interface entre la recherche et le public, principalement enseignant, qui permet par effet de contraste, de mieux percevoir les mécanismes de la communication syndicale. Un exemple significatif concerne la comparaison des évolutions d'effectifs entre le premier et le second degré : mes posts mettaient en lumière la contraction drastique des postes dans le second degré, contrastant avec des créations dans le premier degré. Sans contester la priorité accordée au premier degré, je mettais en lumière les conséquences délétères pour les élèves de cette cure d'austérité ciblée sur les collèges et

lycées. Si le SNES a finalement intégré cette problématique des suppressions de postes dans son expression publique, sa réserve initiale révèle probablement des considérations stratégiques internes à la FSU, notamment la volonté de maintenir la cohésion avec le SNUipp (pour lequel je travaillais d'ailleurs).

Figure 8 Tweet de Laurent Frajerman sur les suppressions de poste, 3 novembre 2020



Je n'ai pas pu corroborer cette hypothèse, aucun cadre syndical n'ayant jamais commenté ces publications, que ce soit pour les approuver ou les désavouer. Mes interventions médiatiques semblent ainsi relever d'un univers officiellement parallèle, même si les militants de la minorité Ecole Emancipée, pourtant peu avares de messages politiques, ont occasionnellement tenté de faire pression sur mon expression publique.

QUI PARLE EN PUBLIC ?

Ma pratique des relations médiatiques m'a enseigné l'inutilité de tenter de réorienter l'angle prédéterminé par un journaliste. J'étais docteur et secrétaire national de l'UNEF en même

temps qu'une militante qui est devenue journaliste éducation à *l'Humanité*. J'ai constaté, passablement irrité, qu'elle ne faisait jamais appel à mes connaissances. Contrairement à Stéphane Bonnery, autre cadre de l'UNEF, dont les convictions sur le sujet étaient assez éloignées de notre camarade, mais qui avait su devenir une source incontournable et adapter son discours, sans le trahir. Cet exemple m'inspira pour la suite. Je peux juste enrichir la vision, voire le cadrage, du journaliste, en sachant que le résultat peut me déplaire, charge à moi d'éviter de tomber dans un pacte faustien. J'ai ainsi décliné toute participation à l'émission de Jean-Marc Morandini sur CNews.

Dans mes interventions médiatiques, je prends soin de préciser que je parle en mon nom propre, et que je ne porte pas la parole d'une organisation, n'exerçant aucune responsabilité dans la FSU. Cette clarification est fondamentale, à la fois pour me prémunir contre toute velléité d'encadrement de mes propos par les appareils syndicaux et comme critère d'objectivité pour les journalistes. Pour ma première apparition sur BFMTV, j'ai été rappelé par la journaliste programmatrice qui voulait vérifier ce point, car elle envisageait d'annuler ma venue. Certes, ce critère est discutable sur le plan épistémologique, tout comme la fameuse formule d'Hubert Beuve-Méry, le fondateur du journal *Le Monde* : « L'objectivité n'existe pas. L'honnêteté, oui ! »²⁵ J'ai donc toujours assumé ouvertement mon engagement, et démontré régulièrement mon indépendance d'esprit. Quand un journaliste m'interroge sur une action de la FSU, j'essaie d'éclairer son arrière-plan, d'expliquer ses motivations profondes et ses implications potentielles, bref de prendre de la hauteur. Je réponds en tant qu'expert, qui profite de cette opportunité pour diffuser des connaissances, valoriser des résultats de recherche. Cette approche distanciée présente l'avantage d'éviter une mise en concurrence avec les représentants légitimes de l'organisation. Les porte-parole officiels sont parfaitement capables de promouvoir leurs actions.

La réception de mon activité médiatique par ceux-ci a évolué. Lors de mes premières années à la FSU, je coopérais essentiellement avec des dirigeants du SNES. Or ceux-ci souffraient encore de l'ostracisme qu'avait valu au syndicat son compagnonnage avec le PCF, puis sa défense du second degré. Des journaux comme *Le Monde* continuaient à le présenter comme « conservateur » sur le plan éducatif. Le bon accueil médiatique dont je bénéficiais contrastait et a été vécu comme une opportunité pour changer cette image, même lorsque mes arguments ne dupliquaient pas ceux du SNES. Cette convergence s'est par exemple manifestée dans le refus de la réforme du collège de Najat Vallaud-Belkacem, ce qui m'a d'ailleurs valu d'être moins sollicité pendant au moins deux ans. Par la suite, le SNES a percé médiatiquement, ce qui a transformé la configuration. Il est envisageable que mes propos soient moins tolérés aujourd'hui, le syndicat étant plus attentif aux divergences, par exemple à propos de la réforme

²⁵ Je dois rester honnête en disant que j'ai découvert cette formule en lisant un texte de Philippe Watrelot.

Attal²⁶. Du côté du SNUipp, la problématique est différente, car le syndicat a toujours bénéficié d'une excellente couverture médiatique. En général, les responsables du SNUipp me traitent comme un chercheur, dont on n'attend pas un alignement.

J'ai d'ailleurs arrêté ma collaboration avec le média en ligne *Theconversation.com* sur cet aspect, après avoir écrit 10 articles pour lui. J'avais rempli une déclaration d'intérêts mentionnant que je travaillais pour l'Institut de recherches de la FSU et que j'étais membre du SNES-FSU. Quand j'ai proposé de rédiger un article sur l'Université d'Automne du SNUipp-FSU, me basant sur une observation et plusieurs entretiens, le refus de principe qui m'a été opposé m'est apparu comme une remise en question dogmatique de mon objectivité. Paradoxalement, j'ai été moins souvent interviewé par *l'Humanité*, journal auquel j'ai été très longtemps abonné, que dans des journaux moins à gauche, sauf pour aborder les questions syndicales et les mouvements sociaux en général. Je retrouvais dans sa rubrique éducation les mêmes travers que dans le discours syndical

Ma posture médiatique d'expert privilégie un registre analytique qui fournit des connaissances objectivées et des clés interprétatives au public. Ce ton relativement neutre, proche de ma pratique pédagogique - quoique cette dernière intègre davantage la fonction d'avocat du diable - fait l'objet d'ajustements constants selon les environnements numériques. La multipositionnalité qui me caractérise se heurte à la porosité croissante des sphères d'activité qu'induisent les réseaux sociaux (Cardon, 2019), imposant des arbitrages complexes. Ainsi, LinkedIn et YouTube accueillent un discours mesuré, tandis que Twitter/X appelle une tonalité plus percutante, adaptée aux contraintes du format et du public, ainsi qu'au contenu militant ou réactif de certains posts. Ma présence désormais plus discrète sur X restreint nécessairement la portée de mes messages, choix délibéré pour revenir vers le pôle expert de mon activité médiatique.

DES APPROCHES ET METHODES PLURIELLES

Ma position de professeur de lycée, n'ayant pas été recruté comme maître de conférences d'Histoire ou de Sciences de l'Education, a généré une marginalité institutionnelle. Entre l'enseignement et mes diverses activités, j'ai souvent manqué du temps nécessaire pour publier ou mener des recherches au long cours. Inévitablement, je devenais un outsider dans le champ académique, éloigné des échanges quotidiens entre chercheurs, de l'émulation intellectuelle d'un laboratoire. Certaines fonctions – telles que l'encadrement d'étudiants en master – constituaient pour moi des priviléges, bien que réalisées informellement, sans reconnaissance

²⁶ Je suis moins sévère sur les objectifs de la réforme, en termes d'exigence plus grande du système, et j'ai fait remarquer sur mon blog que les enseignants ont toujours dénoncé l'hétérogénéité du niveau.

institutionnelle. Sur le plan méthodologique aussi, je courrais le risque de m'en tenir à des techniques simples et solitaires, faute d'accès aux dispositifs de formation continue et aux échanges critiques entre pairs. J'ai dû surmonter mes lacunes initiales par un apprentissage autodidacte à de nombreuses méthodes sociologiques, aussi bien qualitatives que quantitatives, m'appuyant tant que possible sur des personnes ressources, tel Christophe Giraud pour les méthodes statistiques ou Bernard Bier pour la recherche action. J'ai profité aussi de ma participation aux réunions des laboratoires auxquels je suis associés (Centre d'Histoire Sociale de l'Université Paris 1²⁷ puis le Centre de la recherche sur les liens sociaux de l'Université Paris Cité, qui correspondait mieux à mon inflexion vers les sciences de l'éducation).

LA SOCIO-HISTOIRE, UNE DEMARCHE ADAPTEE AUX SCIENCES DE L'EDUCATION

Dès la thèse, je me suis reconnu dans la démarche socio-historique prônée par Gérard Noiriel (1996). J'ai d'ailleurs écrit un compte-rendu du livre qu'il lui a consacré (Noiriel, 2006)²⁸. Toutefois, en dépit de mes lectures en sciences sociales, ma formation, ma socialisation et mes sujets étaient clairement historiens. Parallèlement, dans les instances de recherche consacrées au syndicalisme enseignant, je rencontrais plusieurs figures des sciences de l'éducation : André Robert, Bertrand Geay et Bruno Poucet. La découverte de cette discipline transdisciplinaire m'a stimulé, par la confrontation intellectuelle qu'elle permet sur un enjeu qui rassemble ces chercheurs.

Jusqu'en 2009, j'ai consacré beaucoup de temps à la revue *La Pensée*, ce qui m'a immergé dans un environnement intellectuel résolument pluridisciplinaire.. Son secrétariat de rédaction réunissait des personnalités scientifiques de premier plan issues de différents champs. Antoine Casanova, historien et anthropologue, dirigeait la revue. J'y ai côtoyé Françoise Hurstel, psychanalyste, divers philosophes, économistes, un peintre, ainsi que des scientifiques éminents comme le physicien Gilles Cohen-Tannoudji et le mathématicien Jean-Pierre Kahane. Cette richesse intellectuelle s'inscrivait dans un cadre idéologique, la proximité au PCF, ce qui lui conférait une dimension partisane assumée sans pour autant compromettre son côté scientifique.

Mon implication dans cette revue s'est notamment concrétisée par la direction d'un numéro spécial consacré à l'école, en 2009. Ce projet éditorial est le fruit de mon éclectisme dans les enjeux éducatifs, favorisant le dialogue entre différentes perspectives théoriques. J'ai sollicité des contributions d'auteurs aux orientations contrastées, faisant cohabiter le « républicain »

²⁷ Je prends volontairement la dénomination du laboratoire à l'époque où j'y étais le plus intégré.

²⁸ 2007, *La Pensée* n° 350, cf liste des travaux

Guy Coq avec l'historien Antoine Prost et les chercheurs en sciences de l'éducation Anne Barrère et Stéphane Bonnery, sans oublier le sociologue Jérôme Deauvieau, disciple de Jean-Pierre Terrail.

L'entrée à l'Institut de la FSU a posé à nouveaux frais la question de l'utilité sociale de mon travail. Il est vite apparu que les syndicalistes se sentaient davantage concernés par un travail sociologique, et que l'Institut pouvait m'ouvrir beaucoup de portes pour mon matériel. Cette période coïncide donc avec un choix fondamental : étudier le temps présent, ce qui nécessitait de recourir aux outils des sociologues. J'ai donc peu à peu orienté mes recherches vers des approches sociologiques, tout en conservant mon appétence pour l'histoire. Ce décentrement de la seule discipline historique m'a permis de croiser ses apports avec une autre discipline contributive des sciences de l'éducation, la sociologie. Mes travaux les plus récents comprennent systématiquement un arrière-plan historique. Par exemple, mon article dans *Éducation et sociétés*, « Manager les professeurs ? », comprend une réflexion sur l'évolution des rapports entre professeurs et chefs d'établissement au cours du XXe siècle (Frajerman, 2019). Même si c'est un travail de seconde main, il trace des pistes que j'aimerais explorer. La socio-histoire telle que conceptualisée par Gérard Noiriel, appliquée aux questions éducatives, offre précisément l'une des articulations disciplinaires qu'invite à opérer la 70ème section, laquelle, au-delà de l'accueil de chercheurs monodisciplinaires, constitue un espace de métissage intellectuel précieux.

L'UTILISATION DES TECHNIQUES QUALITATIVES

Sur le plan méthodologique, j'ai mobilisé tout l'éventail des techniques qualitatives. Ma thèse s'inscrivait dans une démarche historienne, s'appuyant sur l'exploitation d'archives, le dépouillement des journaux syndicaux. J'ai bénéficié d'une opportunité scientifique : l'ouverture inédite de l'intégralité des archives de la FEN. Je me suis ainsi trouvé être, à ma connaissance, le seul chercheur ayant eu accès à ce fonds documentaire exhaustif. Une source a particulièrement retenu mon attention : les procès-verbaux des réunions du bureau fédéral. Ces documents, strictement confidentiels, offraient un accès privilégié aux mécanismes décisionnels dans leur complexité, bien différents de l'image publique véhiculée par les journaux et les narratifs officiels.

Ces sources ont été complétées par une première incursion dans la méthode des entretiens, réalisés avec une série d'anciens dirigeants syndicaux. J'ai perfectionné ma pratique des entretiens lors du projet sur la syndicalisation. La question du traitement des entretiens

transcrits s'est également posée, avec la préparation d'une grille commune pour les verbatims²⁹.

Mon corpus documentaire de thèse était d'une grande ampleur. J'ai entrepris une analyse englobant non seulement la fédération, mais également les principaux syndicats fédérés, tels que le SNES et le SNI, complétés par une exploration de quelques bulletins départementaux. Il était fondamental pour moi de varier les échelles d'analyse. Je postule en effet qu'une compréhension approfondie du fonctionnement syndical ne peut se réduire à une perspective uniquement nationale. La multiplication des focales permet de saisir la complexité des processus organisationnels et militants. On retrouve cette logique dans la recherche sur la syndicalisation à la FSU.

PERTINENCE ET DIFFICULTE DE LA RECHERCHE-ACTION

La recherche-action s'avère particulièrement féconde au regard de mon positionnement et de mes convictions (Corbillon & Rousseau, 2005 ; Gâche, 2012), et comme le montre cette note de synthèse, j'en ai eu plusieurs fois l'usage. Cette démarche collaborative repose sur une praxis où dialoguent diverses perspectives, abolissant la position surplombante traditionnellement assignée au chercheur. Mon travail sur l'histoire de la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) constitue une expérience emblématique, à la fois de l'intérêt et des impasses possibles de cette méthode de co-construction du savoir. Malgré l'horizontalité du processus de recherche, Bernard Bier, spécialiste reconnu du domaine³⁰, souligne la nécessité cruciale de délimiter précisément les rôles et contributions de chaque participant. Or, dans ce travail commencé en 2013, la reconnaissance de la capacité réflexive de chaque acteur a abouti à diluer la spécificité de mon apport scientifique.

J'étais conscient des limites inhérentes à un ouvrage de commande, l'impossibilité d'intégrer pleinement certains aspects controversés ou susceptibles de brouiller la volonté commémorative. Ceci a motivé la constitution d'une équipe composée d'anciens syndicalistes aux parcours diversifiés. L'objectif était double : produire une synthèse consensuelle et construire une légitimité interne, pour se prémunir des critiques extérieures, dans la FSU. Négocier les contours d'un récit partagé visait donc à garantir une forme d'autorégulation scientifique et politique. J'ai établi la structure conceptuelle du futur livre et animé le travail collectif, conçu comme un espace de *disputatio*. En effet, outre une collecte collaborative de

²⁹ Ces verbatims ont été réalisés par Gérard Grosse, Georges Ortusi et Camille Giraudon.

³⁰ Il dirigeait la revue de l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire, *les Cahiers de l'action*, consacrés à cette démarche.

données, le corpus le plus significatif reste, à mon sens, les réunions de l'équipe, systématiquement enregistrées et transcrrites.

Malgré une dynamique prometteuse, le processus de rédaction a révélé des tensions croissantes. Ma stratégie reposait sur la culture du consensus de la FSU, caractérisée par des mécanismes de décision privilégiant la synthèse plutôt que le vote majoritaire. Cependant, j'avais sous-estimé la conflictualité sous-jacente à ce mode de fonctionnement, qui implique une phase d'affirmation des positions. Je me suis trouvé confronté à la gestion d'antagonismes complexes, entre les courants de pensée et syndicats représentés par les membres de l'équipe.

Le dispositif, dans sa configuration initiale, s'est donc avéré inopérant, conduisant à une crise. L'absence de rappels de ma position de chercheur et des règles de production historique a conduit à une situation où mes analyses étaient traitées sur un plan d'égalité avec les contributions militantes des autres participants, générant une forme d'horizontalité fictive et problématique. Ma légitimité était aussi amoindrie par mon investissement simultané dans la recherche *Militens*, qui limitait ma disponibilité, et par des enjeux de pouvoir, certains membres de l'équipe étant mes supérieurs hiérarchiques dans l'Institut. Initialement concepteur et organisateur de la recherche, je fus graduellement perçu comme un simple rédacteur, un « scribe » selon les termes de l'équipe. Le collectif s'est progressivement autonomisé, d'autant que je montrais peu d'appétence à présenter des compromis entre récits mémoriels comme des faits historiques, alors que le dispositif que j'avais conçu y conduisait.

Paradoxalement, la dynamique conflictuelle qui semblait initialement compromettre le projet a conduit à une synthèse. La contrainte éditoriale a joué un rôle catalyseur, contrignant le groupe de militants-rédacteurs à dépasser ses divergences initiales. Mon retrait du processus a permis leur cohésion. A partir de la structure et des analyses produites collectivement, un livre a été rédigé par un étudiant en maîtrise d'histoire, sous la direction de trois membres de cette équipe. Sa dimension mémorielle apparaît dès le titre³¹. Cette expérience m'a démontré la nécessité cruciale d'un cadre cohérent et explicite et a clarifié mes préférences en matière de recherche-action. En effet, les militants retraités moteurs dans *Militens* disposent d'une solide formation sociologique, fruit de leur métier de professeur de SES. Surtout, ils étaient animés du plaisir de la recherche, de la volonté d'objectiver leurs analyses, sans exclure une visée militante.

³¹ Dalançon Alain, Dragoni Josiane & Drevon Jean-Michel (dir.), 2019, *Histoire de la FSU. Dans la cour des grands (1997-2010)*, Paris, Syllepse.

UNE METHODE PRIVILEGIEE DEPUIS L'ARRIVEE A LA FSU, LA PARTICIPATION OBSERVANTE

Mon attitude dans les événements syndicaux s'est caractérisée par une approche méthodologique privilégiant les temps informels comme espaces d'observation et d'échange. Dans l'observation participante, l'immersion constitue davantage qu'une méthode sociologique, elle s'apparente à un « style de vie » (Peneff, 2009). N'ayant pas tenu un carnet de bord systématique, à la manière des ethnologues, du fait de mes différents rôles quotidiens, je préfère la notion de « participation observante » (Makaremi, 2008). Cette méthode a souvent révélé des vérités masquées par les discours officiels, comme lors de ce déjeuner au Centre Henri Aigueperse où un ancien trésorier de la FEN m'expliqua que la scission alors en cours (c'était au début des années 1990) était inévitable, la majorité ne pouvant envisager de perdre le contrôle de l'organisation - une franchise qui contrastait avec les justifications habituelles invoquant la chute du mur de Berlin ou les questions pédagogiques.

J'ai rencontré à de nombreuses reprises des dirigeants syndicaux nationaux, notamment à la FSU et au SNUipp, dont la configuration des locaux à taille humaine facilite les échanges. Au SNES, la répartition verticale du siège a circonscrit mes observations principalement à deux niveaux : l'étage du secteur formation et celui du secrétariat général (situé symboliquement en hauteur alors que le secteur stratégique, mais aux tâches plus prosaïques du fonctionnement et de la trésorerie se cantonne au premier étage). Au-delà des rendez-vous formels, j'ai partagé des moments conviviaux comme la pause-café, le trajet pour se rendre à une manifestation ou d'autres interstices du quotidien militant. Ces temps de sociabilité se sont révélés particulièrement féconds, car ils permettent de percevoir les préoccupations politiques, humaines ainsi que les pratiques routinières de ces militants. Dans le cadre du projet sur la syndicalisation, j'ai observé de nombreuses réunions, que ce soit celles des secteurs Entrée dans le métier et juridique du SNES, ou un stage juridique du SNEP, sans négliger les Réunions d'Information Syndicales tenues localement par le SNUipp ou des Heures d'Information Syndicales pour le SNES. Les nombreux entretiens étaient effectués de manière groupée dans les établissements visités, ce qui permettait de tenir compte de l'ambiance qui y régnait.

Régulièrement invité dans les congrès de la FSU et de ses syndicats enseignants, je partageais les repas de délégations plutôt que de rester avec les autres invités. Le choix pouvait être le fait du hasard, ou alors procéder d'une stratégie d'enquête délibérée. Dans ce cas, je me faisais inviter à la table des sections qui m'intéressaient à cause d'une intervention dans la séance précédente, des caractéristiques du territoire concerné, d'un projet pour lequel j'avais besoin de contacts etc. Ainsi, j'ai choisi à un congrès du SNES de déjeuner avec la délégation de la section de Grenoble, parce que certains de leurs positionnements me paraissaient éloignés des miens, et que je souhaitais m'adresser à l'ensemble des sensibilités du syndicat. Par la suite, j'ai été invité à présenter mes travaux à Grenoble, même lorsque la direction nationale du SNES ne me sollicitait plus.

Lors d'un congrès national du SNES à Grenoble en 2016, j'ai vécu une expérience révélatrice. J'avais été convié à partager le repas avec des responsables de S3 (sections académiques du SNES). Ces militants, appartenant majoritairement à ma génération, représentent un maillon essentiel dans l'organisation syndicale, constituant véritablement la charpente du syndicat. La conversation se déroulait librement entre ces militants, tous appartenant à la tendance Unité et Action. Nous évoluions dans un univers de références communes, notamment politique. À un moment donné, l'un des militants a fait remarquer, sur un ton humoristique : « Attention, Laurent est là, il y a un chercheur qui nous écoute. » Cette remarque a suscité les rires des autres participants. La discussion a immédiatement repris son cours antérieur, signalant ainsi que les participants, tout en reconnaissant ma position distincte, m'accordaient leur confiance et m'intégraient comme membre légitime du groupe. Cette blague, loin de constituer une mise à distance, soulignait avec bienveillance ma position particulière au sein du groupe : unique convive dépourvu de responsabilités opérationnelles, je partageais la plupart des propriétés des convives (y compris la matière enseignée, les professeurs d'histoire géographie étant surreprésentés au SNES), mais j'étais aussi reconnu comme chercheur, dont on signalait la différence.

Ma posture générale est celle de la réserve et de la discréetion, nécessaires à une stratégie d'intégration (Makaremi, 2008). Le pire aurait été de me comporter en « sachant », et donc de tenter d'instaurer un rapport de supériorité. La discréetion était indispensable sur un autre plan, en tant que détenteur de nombreux secrets d'institutions. Mon intégration progressive s'est manifestée par des invitations à des moments conviviaux. J'ai ainsi été convié à plusieurs reprises au repas de Noël du SNUipp, événement réservé aux cadres nationaux, ce qui représentait un marqueur symbolique fort d'acceptation. Être le seul non-instituteur invité à ces rassemblements festifs était un petit exploit. J'ai conservé une facette observatrice, ces moments privilégiés me permettant par exemple de noter les logiques de placement spatial des militants. La norme était de se répartir dans les tables par secteur, et non par courant (la minorité Ecole Emancipée participe à la gestion du syndicat, ses membres sont présents dans tous les secteurs). Je constatais aussi que les conversations évitaient globalement les sujets sérieux. De même, mes invitations à des départs en retraite - événements moins exclusifs par nature - m'ont permis de tisser des liens avec des représentants syndicaux de diverses organisations.

L'UNIVERSITE D'AUTOMNE DU SNUIPP-FSU, UN EXEMPLE D'APPLICATION DES METHODES QUALITATIVES ET ETHNOGRAPHIQUES

Cette section revêt un caractère spécifique, car je présente ici un compte-rendu de recherche, emblématique de mon usage des méthodes qualitatives : entretiens, lecture de la documentation et surtout observation ethnographique.

Depuis longtemps, j'étais intrigué par l'Université d'Automne du SNUipp-FSU (UDA) et je souhaitais y participer. Mais à quel titre ? Je ne pouvais y intervenir, car mes objets de recherche se prêtaient mal au cadre de l'UDA, plus tournée vers les enjeux pédagogiques. Mon insertion dans l'organisation et mon statut particulier m'ont permis de transformer cette présence en terrain d'enquête. J'ai dû néanmoins insister auprès du secrétariat général pour être invité, mais la note produite a obtenu un écho favorable. Je résume ici ce focus sur la session 2016.

*« Il existe de petits paradis éphémères de l'éducation nationale. Tant pis si cela fait des jaloux et tant pis aussi si certains trouveront que le journaliste se laisse trop facilement séduire, mais l'université d'automne du SNUipp, premier syndicat des enseignants du primaire, en est un. »*³²

Ce propos de Luc Cedelle, alors journaliste au *Monde* et passionné par les enjeux pédagogiques, montre que l'Université d'Automne s'est imposée comme un évènement, un exemple trop rare d'intervention syndicale approfondie dans ce domaine. Son étude donne l'occasion d'analyser l'interpénétration possible du syndical et du pédagogique, de la recherche en éducation et du terrain.

Le principe d'une université d'été ou d'automne est de panacher l'éducatif et le ludique. Dans le cas de l'UDA en 2016, la balance penchait nettement en faveur du travail. Le programme était dense, avec des conférences prévues dès le premier soir. Le programme comprenait néanmoins une soirée avec les éditions Rue du monde, cette fois-ci avec réalisation en direct d'une fresque par les illustrateurs (Pef, Zaü etc...) et partie musicale orientale. Cet univers reste marqué par l'éducation populaire, même si les enseignants du primaire n'ont plus le même rapport à cette culture associative.

Estelle, jeune enseignante, se rendait ensuite 3 jours à Barcelone avec les trois camarades de la section : les vacances avaient donc lieu après. Hélène insistait néanmoins sur l'aspect festif : après avoir dormi le premier après-midi pour récupérer du voyage de nuit, elle a fêté son anniversaire le soir : « on a aussi envie de profiter des vacances et de se reposer. » Cet usage distancié était minoritaire, il ne signifiait pas un rejet de la formule, mais une utilisation alternative :

« Tu as déjà le sentiment que tu veux revenir ?

Oui oui oui oui je pense, oui clairement oui !

³² <http://education.blog.lemonde.fr/2017/10/26/trois-jours-en-automne-ou-la-passion-du-metier/>

La majorité du public était très studieuse, les ateliers étaient remplis au détriment du bar. Estelle et Astrid avaient assisté à toutes les séances, tout en profitant des rares interstices pour se baigner. Quand j'interrogeais Astrid :

« Et tu vas à toutes les séquences ?

Ah oui ! Je culpabiliserais d'en louper. »

Astrid évoquait « l'importante frustration » provoquée par l'impossibilité d'assister à tous les ateliers. Son groupe se répartissait les séances, ce qui prolongeait l'échange d'idées et de connaissances. De tels propos attestaient d'un rapport passionnel au savoir et à sa transmission :

« quand on sort du boulot avant la Toussaint... enfin là je suis particulièrement fatiguée... en fait je suis vraiment avide, je veux profiter des 3 jours au maximum. »

Et vous échangez après sur les conférences... ?

Ah ! On parle que de ça, c'est pour ça que je viens ! C'est parce que sans mari, sans gamin, je peux parler de mon boulot toute la journée [rires] ! Sans emmerder personne ! »

Le succès de l'UDA se construisait ainsi en réaction aux difficultés de la formation continue officielle. Dans le questionnaire *Militens*, « l'amélioration des formations » était considérée comme la seconde priorité revendicative que les syndicats devaient se donner, après la diminution du nombre d'élèves par classe. 93 % des PE se déclaraient insatisfaits de leur formation et accompagnement (Harris interactive/SNUipp 2014³³). Le public appréciait l'absence de contraintes, de rapport hiérarchique, l'accès direct à de nombreux chercheurs et se formait bénévolement à son métier. Notons que depuis 2016, le hiatus avec la formation continue officielle s'est accentué, car la mise en place des « constellations » a renforcé le contrôle des contenus, recentrés sur la transmission des méthodes pédagogiques recommandées pour l'apprentissage du français et des mathématiques.

Hélène définissait l'apport de l'UDA sur ce mode du partage, du dialogue avec d'autres collègues : « c'est intéressant d'échanger avec les principes de chacun, de se rencontrer..., dans un cadre aussi différent. » Dans son cas, le rapport au métier était moins fusionnel, d'autant qu'elle manifestait un enthousiasme moindre sur l'apport de connaissances universitaires. Hélène trouvait la formation continue « presque inutile », si elle jugeait que certaines « sont très intéressantes », elle déplorait le manque « de suivi (...) je ne voudrais pas être fliquée, mais plus accompagnée ». Comme beaucoup de jeunes enseignants, elle réclamait des formations concrètes : « pour installer des choses en classe, qu'on vienne nous donner des conseils ». Hélène critiquait également le saupoudrage et préconise « des vrais stages de formation qui durent une ou deux semaines ». Sa venue à l'UDA témoignait d'une recherche de formes différentes de formation. Elle se félicitait ainsi de l'absence de contrainte, en référence

³³ Pour rappel, ce sondage repose sur un échantillon fourni par le SNUipp, partiellement représentatif.

certainement aux listes d'émargement pratiquées par l'ESPE. Sa mise à distance relative du programme de l'UDA semblait indiquer qu'elle aurait préféré une formule allégée et comprenant plus d'échanges de pratique. Paradoxalement, la réforme des constellations aurait pu lui convenir, au moins sur le principe.

Les maîtres formateurs et conseillers pédagogiques étaient surreprésentés (5,5 %, plusieurs fois leur taux dans la profession), même s'ils restaient très minoritaires. Ils appréciaient l'UDA justement pour son caractère plus abstrait. Professionnelle de la formation continue, Astrid, considérait l'UDA comme un espace théorique qui l'aide dans son travail :

« ça résonne sur plein de choses qu'on fait au niveau de notre métier, et puis ça permet d'accéder à une réflexion, à un maillon supérieur par rapport à notre pratique, à nous enlever de ce guidon et de se dire "Bah ouais tiens ! Dans la recherche, voilà sur quoi je peux m'appuyer pour construire des formations. »

« Tu organises des formations continues (...) Est-ce que c'est pareil finalement ?

Euh, non : c'est complémentaire pour moi. (...) une recherche n'est pas faite pour être appliquée en classe... »

L'UDA permettait également à Astrid de prendre du temps pour revenir sur les fondamentaux de son métier, pénalisé par le manque "d'espaces de paroles" :

« au bureau on parle rarement..., et quand on parle pédagogie ça fait du bien, mais c'est pfffft ! une fois par trimestre ! On n'a pas le temps, on est que dans l'organisationnel, moi avec mon collègue conseiller pédagogique on se croise »

Le rapport entre l'UDA et la formation du Ministère ne peut non plus être décrit comme un antagonisme, car il n'y avait pas d'opposition irréductible ou permanente sur le fond. Même si les orientations générales du ministère fluctuent, ses cadres pouvaient partager avec le syndicat des références pédagogiques communes et des intervenants, comme Benoît Falaize, travaillaient pour lui. Sans oublier que de nombreux chercheurs en éducation sont sollicités par le ministère pour transformer leurs résultats scientifiques en expertise. Ainsi Pascale Garnier a coordonné la rédaction du programme de 2015 pour l'école maternelle, et a été présentée comme telle dans son atelier par l'animatrice du SNUipp, membre École Emancipée du secteur éducation. Celle-ci a participé à l'audition du SNUipp au Groupe des programmes de maternelle et discutait avec l'universitaire après le débat.

La participation du public contribuait au succès de l'évènement. L'assistance était très féminine (83 %), soit un taux identique à celui de la profession³⁴. Les hommes étaient nettement moins nombreux que dans les congrès syndicaux. Le public était en revanche plus âgé : 5,7 % avaient

³⁴ Repères & références statistiques, 2017, DEPP, MEN

moins de 30 ans contre 11 % dans la profession et les plus de 50 ans étaient surreprésentés (13 points de plus)³⁵.

La fidélité du public était intériorisée par la direction du syndicat, à tel point que le co secrétaire général, Régis Metzger a conclu en disant « au revoir et à l'année prochaine ». A l'occasion d'un repas pris avec la section de la Gironde, j'interrogeais des militantes : l'une venait depuis 13 ans, l'autre 10 et la dernière annonçait « seulement » 5 ans. Toutefois, le public restait composite. Ainsi, Hélène expliquait qu'elle ne savait « même pas que ça existait ». Elle était venue sur la proposition de son secrétaire de section, soucieux sans doute de profiter de ce moment de sociabilité pour renforcer l'engagement de la jeune militante. Estelle évoquait une démarche plus volontaire, mais dans le respect d'une forme d'intronisation par la section départementale : son envie de venir a été suscitée par la lecture des comptes-rendus des Universités d'automne :

« je savais que ça serait passionnant (...), mais n'ayant aucune pratique syndicale, je n'osais pas trop y venir quand même ; même si j'étais syndiquée, bon je ne sentais pas une interdiction à venir, mais... »

Tu pensais que c'était réservé à plus militant ?

Pas "je pensais" hein, parce que je savais que c'était réservé [se reprend] que c'était ouvert à tout le monde »

Ce lapsus témoignait d'une forme implicite de sélection par les sections, d'autant que certaines finançaient le déplacement. Le public comprenait aussi 18 % de non-syndiqués. Parmi les 18 personnes venues de la Gironde, les quelques non-syndiqués restaient avec la délégation. Désormais active dans sa section, Estelle a été déléguée au congrès national de Rodez. Peut-être par sa socialisation dans les mouvements pédagogiques, elle portait une conception exigeante de l'engagement syndical, pour elle-même comme pour les autres :

« Tu sais qu'il y a des non-syndiqués qui y viennent ?

Oui, c'est un peu choquant.

Ça te choque ?

On en avait une à côté de notre table et elle n'est pas syndiquée parce qu'un jour quelqu'un du syndicat ne l'a pas aidée dans sa demande. (...) dans ce cas, tu ne viens pas, tu ne peux pas dire "Le syndicat c'est bien, mais je me syndique pas..." C'est quand même un acte militant de se syndiquer. »

Elle participait à un groupe passionné et fidèle d'anciens étudiants d'un master 2 « Formation de formateurs ». Désormais, elle faisait la promotion de l'UDA à ses collègues. Elle signalait la

³⁵ Chiffres rendus publics par le SNUipp.

présence de deux anciens stagiaires, tout en se défendant de toute propagande, conformément à son éthique professionnelle :

« je pense que ce n'est pas moi qui les ai influencés, mais c'est rigolo de les retrouver ici... Des 1re années, elles en ont entendu parler à une réunion syndicale et de les retrouver ici je trouvais ça chouette comme démarche, de vraiment tout jeunes dans le métier qui viennent à ce type de... de congrès ».

Le public se signalait par sa qualité d'écoute et de participation et par sa prise de note, même si cela demandait un effort. Rare étaient les spectateurs bavards. La secrétaire départementale de la section de la Gironde ne quittait pas une conférence qui l'ennuie, par politesse et pour encourager l'intervenant. Cette bienveillance pourrait être le reflet d'une culture professionnelle. L'UDA donnait à voir une image idéalisée de la profession, du fait de la qualité d'argumentation et de réflexion des enseignants les plus investis dans leur métier.

Pour autant, le regard critique ne manquait pas. Estelle jugeait descriptive et peu intéressante une intervention en plénière. Des exposés d'intervenants réputés étaient quelquefois interrompus par des remarques précises. Dans une démarche active, Frédéric Grimaud présentait des extraits vidéo et soumettait son matériel, ses présupposés, à l'avis des collègues. Il considérait qu'une première enseignante était centrée sur son confort, sur elle, plutôt que sur l'apprentissage des élèves, contrairement à la posture d'une seconde enseignante. Cela provoqua beaucoup de remous, des contestations argumentées. Une part des auditeurs éprouvait le sentiment d'un jugement péremptoire, et s'était peut-être identifiée à la première collègue. On lui répondit : « excusez-moi, mais là on n'est pas d'accord avec vous » : la collègue critiquée aurait plusieurs objectifs (préparer la séquence, la faire, ranger), alors que celle qui était valorisée n'en aurait qu'un seul : « il ne faut pas minimiser les objectifs personnels » en prenant l'exemple de la dictée le vendredi après le déjeuner, moment de repos après une semaine chargée. Frédéric Grimaud répondit qu'il avait simplifié.

Lorsque l'intervenant portait une parole institutionnelle, le débat changeait quelque peu de nature. Ainsi, la conférence d'un responsable de la CNAF, Laurent Ortalda se transforma en un échange d'idées entre syndicalistes et institution, et entre auditeurs. Laurent Ortalda était interpellé et questionné en tant que porte-parole de la CNAF, et non pour ses apports propres, notamment par une militante locale, lors d'un échange un peu tendu sur une circulaire MEN/CNAF qui poussait les parents à s'inscrire en maternelle dès 2 ans. Ce débat illustrait l'expertise de la salle, et montrait l'existence d'un registre de prise de parole plus syndical, moins fréquent dans l'UDA.

Le format standard comprenait au moins 1 h de conférence et ½ h de débat. Lors de ce débat, la mise en scène de soi différait selon le profil des membres du public et des intervenants. Les questions et remarques pouvaient être catégorisées en plusieurs types :

- ✓ certaines étaient sur le *mode vertical* de la demande de conseil. Frédéric Grimaud fut amené à préciser qu'il n'est pas conseiller pédagogique lorsque des questions très pratiques furent formulées.

- ✓ d'autres étaient sur le *mode plus horizontal* du partage d'expérience, de la demande d'analyse de sa pratique. Ces enseignants expliquaient ce qu'ils faisaient : « qu'est-ce que vous en pensez, est-ce que vous pouvez l'analyser ? »
- ✓ *variante critique de ce mode horizontal* avec les remarques de ceux qui se plaçaient au même niveau que l'orateur, en contestant ou en intervenant à la manière d'un chercheur. Astrid attend cela des discussions, les « gens qui ont dit "je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites et j'aurais plus tel ou tel avis sur la question." : je trouve ça intéressant, d'avoir des ping-pongs comme ça. » Ce type d'intervention était plus rare selon elle, mais serait quand même régulier.
- ✓ Enfin un *mode militant*, avec des discours construits sur le format des réunions du SNUipp, généraux, plutôt surplombants, plus longs que la moyenne. Lors de la séance plénière, des cadres syndicaux avaient aussi pris la parole pour faire connaître leurs projets, leurs actions.

En militante du Groupe Français d'Education Nouvelle, Estelle estimait le public trop nombreux pour une appropriation collective : « ce qu'il faudrait après c'est de pouvoir se mettre au travail soi, avec d'autres, et de discuter en petits groupes », de réfléchir à partir de l'exposé. Astrid ne se souvenait pas d'avoir vécu une forme qui se distinguerait de l'exposé « même avec des éditeurs ou avec des associations, avec la *Ligue de l'Enseignement* par exemple »³⁶. Pourtant, des interventions dérogeaient à cette forme dominante, soit délibérément, soit du fait du contenu de la séance et du parcours professionnel de l'intervenant. Certains intervenants tentaient de susciter les interactions, par exemple en faisant venir un second orateur (Patrick Picard, ancien dirigeant du SNUipp). Un militant/chercheur, Frédéric Grimaud, très vivant, faisait rire fréquemment la salle bondée avec des blagues insérées dans son diaporama (photographie de vieille photocopieuse à l'encre...). Il jouait de son métier d'instituteur (à temps partiel) et créait une complicité évidente avec la salle.

Régis Metzger insista en conclusion sur la disponibilité des chercheurs. Nous avons pu effectivement constater qu'un certain nombre d'intervenants restaient à l'UDA, transformée en espace de sociabilité universitaire moins contraint qu'un colloque ou un congrès universitaire. Certains n'hésitaient pas à assister aux conférences de leurs collègues et à dialoguer avec eux³⁷. Ainsi, lors de la conférence de Laurent Ortalda, Pascale Garnier, qui travaillait sur le même sujet, intervint, résumant son topo de l'après-midi et entamant une controverse sur un détail. La plupart des intervenants avaient un profil universitaire. Chaque édition a sa tête d'affiche : Boris Cyrulnik, François Dubet, Bernard Lahire, Philippe Meirieu, Claude Lelièvre... Astrid connaissait des ouvrages d'Éirick Prairat, qu'elle avait lus en master 2 sur l'éthique de

³⁶ L'université de rentrée de la Ligue adopte effectivement une forme de conférences semblable à l'UDA.

³⁷ Alexis Bisserkine, ancien journaliste de *Fenêtre sur Cour*, considère que c'est classique à l'UDA.

l'enseignement : « j'ai regretté de ne pas y être allée parce qu'apparemment c'était vraiment intéressant. »

Intervenir à l'UDA est devenu une reconnaissance prisée des chercheurs du champ et un débouché apprécié : elle permettait aux sections du SNUipp de « faire leur marché » pour organiser leurs stages départementaux, offrant ainsi une vitrine supplémentaire et une occasion de vendre leurs ouvrages. Les conseillers pédagogiques présents avaient le même réflexe pour la formation officielle dont ils ont la charge. L'UDA représentait un bon panorama de la recherche en éducation, et par conséquent reflétait les rapports de force idéologiques au sein de ce milieu. Sélectionnés pour leurs travaux par le secteur éducatif du SNUipp, qui affichait lors de l'UDA une certaine neutralité par rapport à ses propres options, les intervenants se situaient néanmoins dans un espace analysé par Luc Cedelle :

« Le choix des conférenciers par le syndicat est à la fois ouvert, éclectique, tout en restant à l'intérieur de certaines balises idéologiques. Organisation de gauche et culturellement proche des courants et associations pédagogiques, le syndicat ne va pas pousser le goût de la controverse jusqu'à inviter des personnalités clairement adverses. (...) Mais, sans être pour autant un espace de confrontation, c'est un lieu aux limites plus larges que les manifestations habituelles dans l'éducation, où chaque courant d'idées a tendance à se resserrer sur ses valeurs sûres, en faisant comme si ses détracteurs n'existaient pas. Hormis les "antipédago" virulents (qui existent aussi à gauche), le programme de l'université d'automne est très ouvert et comprend aussi certains points de vue critiques (notamment en provenance de l'équipe Ecol de Paris 8) envers les pédagogies "de projet" ou du détour. »³⁸

Certains conférenciers étaient syndiqués à la FSU (surtout des universitaires du SNESup, ou des chercheurs du SNCS). L'un d'eux était syndiqué auparavant au SNEP-FSU. Il travaillait avec le SNUipp à l'ESPE et signalait son accord global avec les positions pédagogiques du syndicat. L'alliance avec le SNUipp sur son sujet de prédilection guidait leurs rapports, il me précisa qu'il avait également des points de convergences avec le Sgen CFDT et pourrait répondre à l'invitation d'autres syndicats. Il cita dans son intervention une enquête du SNUipp et fit référence aux chiffres indiqués dans les panneaux de l'exposition syndicale installée dans la cour de la résidence. Mais son topo était utilisé dans d'autres conférences, sans grandes différences. Ce cas de figure me semble dominant, ainsi Edwige Chirouter présenta un spectacle visiblement rodé, qui n'a pas dû être très modifié pour ce public précis, syndical, même si elle manifestait sincèrement son plaisir d'intervenir dans une réunion militante.

³⁸ <http://education.blog.lemonde.fr/2017/10/26/trois-jours-en-automne-ou-la-passion-du-metier/>

Le fait syndical, bien présent, restait en filigrane. Le logo du SNUipp était déployé partout, ses dirigeants rythmaient l'Université (ouverture et conclusion plénière, introduction et animation des séances...). Si leur discours n'était pas explicitement syndical, il en portait l'empreinte. Une exposition du secteur revendications était même installée à un carrefour stratégique. Il s'agissait de respecter la dialectique entre les pôles corporatif et pédagogique de l'action syndicale. L'ambiance particulière de l'UDA subsumait les clivages internes de l'organisation : la 16^e édition fut consensuelle, à l'exception d'un débat en séance plénière, à propos du niveau de recrutement des PE³⁹, qui opposa les membres du public. Mis à part cet épisode turbulent, on ne ressentait pas l'effet du congrès marquant qui venait de se dérouler. L'observateur avait le sentiment d'une harmonie, alors qu'à l'intérieur de l'organisation persistaient des critiques sur la nature même de l'UDA. Le récent congrès de Rodez avait rejeté un amendement qui proposait de modifier radicalement la programmation en invitant des chercheurs plus engagés, spécialistes des questions vives en sciences humaines et sociales. L'UDA aurait alors eu des points communs avec ce qu'offrent la fondation Copernic et Attac.

Mais le public de l'UDA ne recherchait pas un élargissement de son objet. Les conférences antérieures de Bertrand Geay et André Robert consacrées au syndicalisme et aux mouvements sociaux avaient attiré un public de cadres syndicaux qui aurait été plus fourni dans le cadre d'un conseil national. Un thème non directement éducatif paraît hors sujet à l'UDA. Astrid se définissait comme "militante avec un grand M", engagée au Secours Populaire et située à la gauche du PS. Pourtant, elle n'aurait « pas passé trois jours » de ses vacances si l'entrée avait été plus politique. Cela interroge le rapport à la recherche pédagogique. Estelle se questionnait : « en quoi est-ce une université du syndicat ? » Pour elle, « tu ne peux pas être militant si tu n'es pas aussi militant dans ta classe ». Elle ajoutait « c'est parce que ce syndicat-là fait de la pédagogie que j'y suis », toutefois elle reconnaissait : « qu'il n'y avait pas de lien entre le syndicat et les chercheurs, puisque c'était que du pédagogique, et en même temps je viens parce que c'est du pédagogique. » Astrid confirmait : « je suis quand même à *l'Université d'automne* du SNUipp, ça a du sens. »

Le cas emblématique d'une perspective plus syndicale était celui de Frédéric Grimaud, qui citait directement et fréquemment le syndicat, et notamment sa section des Bouches-du-Rhône⁴⁰. Il a conclu sur le rôle du syndicat, qui serait de « développer le pouvoir d'agir » et a affirmé dans la discussion qu'il ne faut pas se positionner en tant que syndicaliste, dans une extériorité vis-à-vis des enseignants, mais en tant qu'« enseignant-militant ». Il évoquait non seulement la commande syndicale pour sa recherche, mais insistait sur le besoin pour l'organisation d'en retirer des éléments plus fins que « on travaille 42 h par semaine » et « il faut des moyens ». En exprimant dans cette enceinte le souci — classique chez les chercheurs engagés — de voir ses analyses prises en compte par le syndicat, il montrait implicitement qu'il considérait le public

³⁹ Au congrès de Rodez, le SNUipp a adopté un mandat en faveur du recrutement Bac + 3 suivi d'une formation professionnelle.

⁴⁰ PE lui-même, actif dans la section, il a bénéficié d'une décharge syndicale d'un ½ ETP pour son doctorat.

de l'UDA comme susceptible de l'y aider. Il faut dire que son atelier avait attiré les cadres du SNUipp. Toutefois, son objet (le travail hors la classe) étroitement connecté avec le métier s'inscrivait clairement dans les buts de l'UDA.

Finalement, on pourrait définir l'UDA comme la Mecque des pédagogues, avec une dimension syndicale et un niveau formation de formateurs. Même si un certain manque de cohérence peut être relevé, lorsque se succèdent des conférences qui se contredisent, sans que ce ne soit l'objet d'une dispute professionnelle, l'UDA permet une prise de recul (souvent décrite par l'image de l'oxygénation) et une forme de réassurance professionnelle : « ça fait du bien ce genre de conférence » revient souvent dans les propos des auditeurs. Elle offre un cadre à une sociabilité intense, centrée sur la mutualisation des savoir-faire et des savoir-être. La formule de l'UDA repose sur une synergie entre les positions pédagogiques du syndicat, sa collaboration permanente avec les chercheurs en éducation, un public exigeant et fidèle qui déborde ses rangs. Son succès ne se résume pas à sa pérennité et à sa fréquentation. Le SE UNSA, deuxième syndicat de l'enseignement primaire, défend des conceptions pédagogiques proches et dispose de relais politiques comme dans l'éducation populaire, en héritier de l'Empire FEN. Mais il ne réussit pas à proposer des évènements comparables. L'UDA a contribué à ancrer le SNUipp FSU au cœur d'un réseau pédagogique, et cette légitimité participe à son pouvoir d'influence, qu'on peut mesurer lorsque Francette Popineau fut la seule syndicaliste conviée à signer un « appel à résister à tous les reculs et à tous les replis » sur l'éducation, lancé par des intellectuels et dirigeants d'organisations de l'Éducation populaire⁴¹. Mais il reste difficile d'entretenir cette dynamique sur le terrain, avec des collègues moins impliqués. J'ai observé dans une Réunion d'Information Syndicale de la Somme la présentation succincte et descendante du numéro spécial de *Fenêtres sur Cour*⁴², Astrid considérait qu'on évoque très peu l'Université d'automne dans les réunions syndicales de son département. Le fait le plus tangible reste le succès durable des universités organisés localement par de nombreuses sections, sur un format allégé.

UN RECOURS CROISSANT AUX TECHNIQUES QUANTITATIVES

L'élaboration du questionnaire *Militens* a constitué le point d'entrée décisif dans ma pratique de la sociologie quantitative. Le travail étroit avec l'ingénieur du CERAPS m'a initié aux enjeux fondamentaux, notamment les questions de représentativité et de pondération. J'ai progressivement approfondi mes compétences en traitements statistiques, en commençant par des analyses élémentaires mais essentielles, comme le test du Khi-deux, tout en portant une

⁴¹ http://www.liberation.fr/debats/2017/04/15/education-appel-a-resister-a-tous-les-reculs-et-a-tous-les-replis_1562846

⁴² Poix de Picardie, 20 janvier 2015.

attention particulière aux intervalles de confiance. Dans notre cas, le questionnaire ayant recueilli trois mille réponses, les enjeux de représentativité statistique étaient considérablement atténués. Bien que me considérant encore comme un praticien novice, conscient des limites de mes connaissances, j'ai systématiquement cherché à développer mes compétences, à travers la réalisation régulière de graphiques, la familiarisation avec différents tests statistiques etc.

Militens se distinguait d'*Engens* par l'introduction sur recommandation du politiste Jean-Gabriel Contamin⁴³ de modalités neutres, une réponse qui ne prend pas partie, sans signifier un refus de s'exprimer, comme le « Ne se prononce pas ». Cette stratégie visait à garantir l'authenticité des données recueillies et à minimiser les biais de réponse en évitant de forcer les répondants (Singly de, 1993). Cependant, cela a complexifié l'interprétation sociologique, et limité les possibilités de comparaison. Jean-Gabriel Contamin manifestait aussi une forte réticence face aux questions par ordre de classement, arguant de leur difficulté de traitement. Alors que Thomas Soubiran, l'ingénieur du CERAPS, préconisait une mesure fondée sur l'entropie, j'ai privilégié une solution plus directe – pondération par rang et calcul de moyenne. Dans mes analyses, j'ai systématiquement couplé l'item classé premier et son score pondéré, offrant une lecture plus fine des données.

Mon départ de l'Institut a interrompu le travail collectif, me contraignant à finaliser seul le nettoyage et l'analyse de la base de données. Ma base définitive comprend 3 296 répondants complets, contre 3 301 initialement. Je regrette de n'avoir pu intégrer ni les réponses partielles, ni les réponses complètes caractérisées par un recours fréquent à l'option « ne se prononce pas ». De même, les questions ouvertes demeurent sous-exploitées, alors qu'elles permettraient de résister un propos dans un contexte global, de combiner les avantages des méthodes qualitatives et quantitatives. Finalement, l'analyse du questionnaire a mis en lumière une hétérogénéité notable. Certaines de ses dimensions se sont avérées pertinentes : les variables d'opinion, les données factuelles relatives aux grèves et au syndicalisme, à la sociabilité se retrouvaient fréquemment significatives. À l'inverse, les variables socio-démographiques classiques - diplôme, appartenances religieuses, catégories socio-professionnelles - se sont révélées nettement moins explicatives.

Mon recodage visait à optimiser la pertinence et la significativité des analyses statistiques. Il s'est articulé autour de plusieurs axes : la reformulation et la simplification des modalités, notamment en intégrant la modalité « autre » et en regroupant les modalités peu choisies, la reconfiguration systématique des variables disciplinaires et de socialisation, la transformation des variables quantitatives en variables qualitatives (quartiles pour l'ancienneté, l'âge etc.). Cette démarche a accru le nombre de tris croisés significatifs et amélioré la lecture sociologique des graphiques. Mon investigation fut résolument empirique et itérative. La réalisation de plusieurs centaines de tris croisés a progressivement révélé les potentialités et limites du

⁴³ Jean-Gabriel Contamin dirigeait le CERAPS, et à ce titre, il a co-dirigé le questionnaire *Militens* avec moi.

questionnaire. L'appropriation du logiciel Modalisa a constitué un tournant décisif, par exemple avec sa fonction de « plan de tris croisés » ou celle de profil de modalités, permettant d'identifier les corrélations les plus significatives entre des modalités.

Une limite majeure apparaissait : la prolifération des variables rendait l'exploitation du questionnaire particulièrement ardue. Pour y remédier, j'ai entrepris de construire des indices synthétiques⁴⁴ permettant de condenser l'information et de faciliter l'interprétation. La genèse fut progressive. Pour construire la première variable synthétique compilant les données relatives aux différents mouvements sociaux, j'ai regroupé manuellement les individus ayant participé à une grève ou une manifestation, puis à deux grèves, et ainsi de suite, ce qui impliquait l'examen systématique des milliers de combinaisons potentielles.

Par la suite, j'ai appris des méthodes plus conventionnelles, les variables-scores (Martin, 2020). La construction des variables-scores dépasse largement une pure logique statistique. Il faut également interroger la pertinence sociologique du regroupement effectué, en donnant du sens aux configurations de variables retenues. Comme Modalisa ne prend pas en charge le test Alpha de Cronbach pour vérifier leur cohérence interne, j'ai trouvé sur internet des feuilles de calcul permettant de le réaliser. Les échanges ultérieurs avec des statisticiens m'ont appris que le test oméga est plus performant, mais sa mise en œuvre autonome s'est avérée impossible à l'époque. Cette expérience révèle la nature paradoxale de mon rapport aux méthodes quantitatives : une forte appétence intellectuelle coexiste avec des limitations techniques. Il m'apparaît crucial de collaborer à l'avenir avec des statisticiens confirmés. Le contexte de recherche solitaire a constitué une contrainte significative dans l'apprentissage des outils statistiques. Cette limitation a nécessité des choix pragmatiques. Ainsi, bien qu'ayant commencé à étudier les analyses factorielles, j'ai préféré écarter la découverte de cette technique au profit de la régression logistique. En effet, cette analyse multivariée s'avère également utile pour l'exploitation des données par data mining, et donc pour mes travaux sur les bases de donnée du SNUipp. La maîtrise du logiciel Excel n'y suffisant plus, j'ai appris les bases du langage informatique SQL, me faisant aider pour quelques requêtes par le responsable informatique du syndicat.

Ainsi, mes compétences de base en statistique ont été mobilisées pour mes fonctions dans la FSU. Parmi les notes publiées par l'Observatoire, l'une portait sur « l'image du syndicalisme chez les fonctionnaires », en 2022, à partir d'une analyse secondaire du sondage IPSOS/FSU dont je m'étais occupé. Ipsos m'avait confié la base de données, que j'ai retravaillé sur le logiciel Modalisa, pour faire des recodages, des tris croisés avec Khi 2, un indice synthétique d'image de la FSU et quatre régressions logistiques.

J'ai effectué le même travail pour analyser un questionnaire destiné aux enseignants et usagers de ma cité scolaire, en 2022. J'ai notamment effectué une régression logistique sur les élèves se

⁴⁴ Voir l'annexe méthodologique.

déclarant satisfaits globalement. J'ai également recoupé les modalités des questions portant sur le harcèlement :

Figure 9 Schéma tiré du questionnaire élèves pour l'autoévaluation de la cité scolaire Lamartine, 2022



L'USAGE INTENSIF (MAIS RAISONNÉ) DES SONDAGES

De nombreux ouvrages en sociologie, particulièrement dans le champ des sciences de l'éducation, intègrent des données issues de sondages. Il serait donc inexact de considérer ce type de matériau comme proscrit ou tabou dans la discipline. Néanmoins, il existe un corpus significatif de réflexions critiques à l'égard de cet outil, mettant en exergue ses biais potentiels et ses limitations intrinsèques (Bourdieu, 1973 ; Champagne, 1990). Toutefois, faut-il récuser totalement les sondages ? En effet, ces derniers reposent fondamentalement sur les mêmes principes probabilistes que les questionnaires scientifiques couramment employés en sociologie. Par conséquent, s'il est légitime de s'interroger sur leurs modalités d'administration, leurs biais potentiels et divers aspects méthodologiques, le rejet catégorique des sondages comme outil d'investigation me semble relever d'une position difficilement tenable. C'est pourquoi l'un de leurs contemporains, Daniel Gaxie, a publié trente ans plus tard une note significativement intitulée : « Sondages : précautions avant usages. » (2020), abandonnant le rejet radical au profit d'une vigilance raisonnée.

Les sondages constituent un outil particulièrement adapté à notre objet d'étude. Les enseignants présentent en effet des caractéristiques qui atténuent substantiellement les biais habituellement soulignés par la littérature critique (Gaxie, 1990). La relative homogénéité de cette catégorie socioprofessionnelle, couplée à un niveau d'études élevé, permet de neutraliser des écueils tels que le rapport au savoir, la relation à l'écrit, le sentiment d'illégitimité... Il convient néanmoins de reconnaître certaines fragilités méthodologiques inhérentes aux sondages contemporains, concernant la constitution des échantillons, du fait de l'avènement des enquêtes en ligne. Une enquête du journal *Le Monde* a mis en évidence la possibilité pour les répondants de participer plusieurs fois au même sondage, sans vérification de leur identité réelle⁴⁵. Si la digitalisation a permis une réduction significative des coûts, elle s'est donc également accompagnée d'une potentielle dégradation de la fiabilité des résultats.

La validité scientifique des sondages réside donc davantage dans leur accumulation sérielle que dans leur utilisation isolée. La convergence des résultats entre enquêtes successives renforce considérablement leur robustesse analytique. C'est dans cette perspective que j'ai entrepris un travail de recueil systématique, constituant ainsi un corpus exhaustif des sondages portant sur les enseignants et l'éducation en France. Cette démarche, relativement inédite par son ampleur, s'est appuyée sur plusieurs sources : la sondothèque de Sciences Po, les ressources disponibles en ligne, ainsi que des contacts directs avec les instituts de sondage concernés. Ce corpus a ouvert une perspective diachronique essentielle, les premiers sondages pertinents remontant aux années 1970. Cette profondeur temporelle s'est avérée féconde, car l'on constata une remarquable stabilité des représentations des enseignants sur de nombreuses thématiques. Cette constance suggère que, parce qu'ils sont interrogés sur des enjeux qui les concernent directement, les enseignants manifestent une résistance notable aux effets de cadrage et aux impositions de problématique qui affectent généralement les enquêtes d'opinion. Sans sacrifier les sondages, cette approche suggère que cet instrument pourrait être davantage mobilisé par les sciences de l'éducation et de la formation. Les travaux présentés dans le mémoire inédit, ainsi que dans d'autres publications, s'efforcent de démontrer la fécondité d'une exploitation méthodique et cumulative de ces instruments, dépassant leur usage ponctuel habituel.

J'ai aussi mis à profit mes compétences en la matière pour la FSU, en concevant et en pilotant deux enquêtes d'opinion qu'elle commandait, en 2020 et 2022. Si Ipsos assurait l'administration et la validation technique du questionnaire, j'ai élaboré la problématique et les principales questions en mobilisant ma triple expertise : connaissance du milieu, compréhension des objectifs syndicaux et maîtrise des techniques d'enquête. L'enjeu était de construire un outil d'investigation qui réponde fidèlement aux attentes de l'organisation : à la fois recueillir des éléments objectifs sur l'état d'esprit de la base, au-delà du « filtre militant » (selon l'expression de Christian Chevalier, qui pointait les risques d'une perception déformée par les cadres intermédiaires du syndicat) et fournir un support efficace pour la

⁴⁵ Luc Bronner, « Dans la fabrique opaque des sondages », 4 novembre 2021.

communication. Pour ce faire, j'ai dirigé un groupe de travail que j'ai constitué avec des militants choisis pour leurs compétences spécifiques (intérêt pour les statistiques, capacité d'analyse, représentation des secteurs périphériques du syndicat etc.). Leur implication aux phases clés – conception des questions et interprétation des résultats – a enrichi l'analyse par leur connaissance du terrain tout en garantissant l'utilité opérationnelle des données produites

J'ai aussi participé à l'analyse de sondages du SNES, comparant les données avec celles de *Militens*. Par exemple le SNES m'a sollicité pour analyser les résultats d'un sondage. Les responsables s'interrogeaient sur le comportement des professeurs de sciences économiques et sociales (SES) qui divergeait de leurs représentations. Je leur ai fait remarquer que la faiblesse statistique du sous-échantillon – quelques dizaines de répondants – induisait mécaniquement un élargissement de l'intervalle de confiance. De ce fait les professeurs de SES ne présentaient pas de différenciation significative. Une responsable s'est exclamé : « c'est un métier ! ». J'ai eu aussi l'occasion de critiquer sur Twitter les sondages d'Harris Interactive qui affirmaient indiquer le vote politique des adhérents de la FSU, avec un échantillon compris entre 30 et 50 personnes...

Mais cette collaboration a cessé avec le changement d'équipe et l'évolution de l'usage que le syndicat en faisait : ceux auxquels j'ai eu accès dans les archives du SNES étaient longs, et comportaient souvent des questions réservées au syndicat, dans l'objectif d'affiner les connaissances sur l'opinion des enseignants sur les sujets sensibles (autonomie des établissements, image des syndicats, temps de travail etc.), et d'ajuster en conséquence la position syndicale. Désormais prévaut une logique d'économie et de pure communication, avec des sondages rares et plus courts, ajustés aux préoccupations du moment et servant à propager les mots d'ordre de l'organisation⁴⁶.

La même remarque vaut pour les enquêtes effectuées par les syndicats, pour lesquelles j'ai plaidé une amélioration des techniques d'échantillonnage. Les journalistes confondant souvent sondage et questionnaire maison, ils se sont montrés peu regardants sur la qualité des chiffres fournis par le SNES, ce qui dispensait celui-ci de m'écouter. Le plus étonnant a été de constater qu'un institut de sondage réputé, Harris Interactive, avait accepté de se fier aux échantillons fournis par le SNUipp. Ceux-ci provenaient du fichier du syndicat, sans respecter des quotas conformes à la morphologie de la profession. Le biais est évident, ce fichier ne comprenant qu'une partie des enseignants, les plus proches du SNUipp. J'ai proposé à plusieurs reprises d'améliorer la qualité de l'échantillon, notamment en contrôlant le taux de syndiqués et diverses variables comme le nombre de directeurs d'école. Mais la multiplicité des tâches, l'absence de priorisation et un fonctionnement organisationnel quelquefois erratique rendaient ma proposition illusoire. Lorsque le syndicat produit des connaissances, il ne poursuit pas un

⁴⁶ Par exemple, le sondage commandé à OpinionWay en avril 2021 sur le post-confinement.

objectif scientifique mais militant, d'autant que ses cadres sont habitués à raisonner à partir de données imprécises, provenant essentiellement de leur expérience directe.

CONCLUSION

Mon parcours singulier, au carrefour de multiples champs - recherche scientifique, enseignement, engagement syndical et sphère médiatique - illustre la fécondité d'une posture alliant implication et réflexivité critique. Cette position me permet d'établir des ponts entre ces univers, à travers un travail de traduction et de veille scientifique. L'articulation entre convictions et recherche s'avère plus aisée en histoire, où le décalage temporel facilite la distanciation. En sociologie, l'immédiateté de l'objet étudié peut soulever d'autres défis, même si les conflits entre historiens témoignent que les enjeux mémoriels suscitent également des tensions.

Guy Lapostolle démarque l'intellectuel de l'expert par un critère subjectif, le rapport au pouvoir (2019), pour ma part, je distingue trois dimensions dans mon activité en fonction de leur degré d'abstraction et de théorisation, requérant toutes des capacités intellectuelles et s'entrecroisant constamment : le militant, l'expert et le chercheur. En tant que militant, mon statut de professeur abolit la distance objective avec les acteurs syndicaux, mettant paradoxalement en exergue l'écart entre nos activités respectives. En tant qu'expert, je ne promeus pas les mandats de la FSU. Si je veille à ne pas heurter les positions syndicales sur les sujets stratégiques, je ne défends pas pour autant des orientations qui pourraient s'écartier de mes convictions, le respect de la vérité scientifique étant essentiel. Dans les zones grises où le savant devient expert, les arbitrages s'avèrent délicats (Lapostolle, 2019). Quand je suis entré à l'Institut de la FSU, suis-je devenu un intellectuel organique ? Selon Gramsci, l'intellectuel organique remplit une fonction d'élite pour le mouvement social (recherche, élaboration des orientations) et une fonction de diffusion de masse - cela me correspond partiellement. En revanche, je n'ai jamais été un intellectuel bureaucratique ou d'institution, au sens d'être au service de l'institution syndicale, sans autonomie (Séverac, 1982). Mon parcours ne montre pas, à mon sens, un enfermement dans des fonctions militantes.

L'interaction est constante entre mes différentes activités, les compétences acquises dans un domaine étant réinvesties dans un autre. Par exemple, les réseaux sociaux et *TheConversation* m'ont habitué à étudier les métriques de mes publications, à réfléchir aux normes de ces canaux de diffusion, et à lire des articles sur les algorithmes. J'ai réinvesti ces connaissances dans des missions sur la communication syndicale : note sur la communication pour l'Observatoire, analyses statistiques des réseaux sociaux et des sites internet du SNUipp et partiellement de la FSU.

En mobilisant la grille d'analyse bourdieusienne, mon parcours syndical peut être interprété comme une accumulation de différentes formes de capital. Sans détenir de mandat officiel, j'ai

bénéficié d'un accès privilégié aux lieux de pouvoir et aux principaux dirigeants. Mon engagement transversal - travaillant simultanément pour plusieurs syndicats et la fédération - m'a permis de développer un réseau relationnel étendu. Les connexions avec des responsables à différents échelons (régionaux, départementaux, nationaux) ont démultiplié mes sources d'information et ma compréhension des dynamiques organisationnelles, constituant ainsi un capital militant significatif. Mes interventions publiques régulières ont forgé un capital médiatique. Ma légitimité universitaire, fondée sur mes diplômes et ma reconnaissance académique, constituait un capital supplémentaire, d'ordre scientifique.

Notons toutefois que des capitaux aussi hétérogènes ne se cumulent pas mécaniquement. Ils peuvent même se soustraire. Dans le champ de la recherche, on peut délégitimer mon engagement dans la FSU ou mes passages médias « généralistes », des militants syndicaux peuvent critiquer telle analyse, se sentant plus concernés parce qu'elle émane, certes d'un chercheur, mais aussi d'un militant déchargé de cours... En tout cas, l'existence et la diversité de ces capitaux a eu comme conséquence une volonté des dirigeants de canaliser mon action. Il ne s'agissait pas d'une stratégie hostile, mais d'un processus de *containment* visant à circonscrire mon intervention pour réaffirmer leur autorité, répondant au besoin de l'organisation de rétablir un certain équilibre avec l'un de ses membres qui avait acquis *de facto* une autonomie bien supérieure à la norme.

D'autant que mon apport est utile à la FSU, mais pas indispensable. Certes, ma formation de chercheur me confère non seulement la maîtrise d'outils techniques, mais surtout une démarche caractérisée par une rigueur scientifique, une posture de questionnement systématique et un retour réflexif sur les résultats. Cependant, il convient de relativiser. Mon observation empirique révèle que l'action syndicale peut opérer avec des méthodologies moins orthodoxes. La réalisation de questionnaires sans échantillonnage ou sans redressement statistique n'invalider pas nécessairement leur efficacité en terme de communication, comme en témoigne leur réception par les médias. Il est d'ailleurs plus confortable de se baser sur la partie de la profession qui exprime son accord avec les positions de l'organisation que d'interroger les motivations des autres collègues.

Ma situation présente une singularité par rapport aux expériences décrites de chercheurs s'aventurant sur les terres de l'action concrète : mon statut. N'étant pas universitaire, mais exerçant le même métier que les syndicalistes ou un métier proche, la distance objective est abolie, ce qui fait ressortir l'écart entre nos activités. Je suis un transfuge qui non seulement garde l'ancrage dans son monde initial, mais reste en permanence à proximité, ce qui est inhabituel (Pasquali, 2014). Quand on se situe au carrefour de plusieurs champs, on encourt le risque d'une position périphérique dans chacun d'entre eux. Ce parcours démontre, parmi d'autres, la possibilité pour le chercheur de mettre ses compétences au service de l'action collective, tout en maintenant son indépendance intellectuelle grâce à une vigilance constante. Cette « familiarité réflexive » enrichit sa compréhension intellectuelle. Etre au carrefour de la recherche en éducation, de l'exercice du métier, de l'expert syndical, a pour avantage d'éclairer la profession enseignante sous différents angles. C'est dans cet équilibre délicat, parfois

inconfortable mais toujours stimulant, que s'est construit mon cheminement intellectuel et professionnel. Celui-ci illustre les défis et les richesses d'un positionnement hybride, à la frontière entre différents mondes sociaux.

Au terme de cette rédaction, suis-je en mesure de répondre à cette question simple : pourquoi me porter candidat à l'habilitation à diriger des recherches ? Il me semble avoir démontré que je continuerai, quelles que soient les circonstances, à produire des recherches, à exercer un œil de chercheur dans mes activités plurielles. Un bénéfice secondaire de la rédaction de ce mémoire d'HDR a d'ailleurs été de m'offrir l'opportunité de suivre un chemin inverse au parcours habituel : au lieu de passer des publications scientifiques à la vulgarisation, j'ai consolidé ma démarche scientifique à partir d'une expérience riche en interventions publiques et en analyses de terrain. Ces dernières années, beaucoup de mes productions se limitaient à des billets sur *TheConversation* ou sur mon blog, à des articles pour des revues généralistes et des interviews. Certes, Jean-Louis Derouet m'avait accompagné dans la publication de deux articles pour la revue *Éducation et Société* (2018 et 2019), je continuais aussi à participer à des colloques, mais je n'avais pas rédigé les ouvrages scientifiques en gestation. La transition entre écrits historiques et sociologiques a pris du temps. L'HDR m'a imposé une contrainte salutaire, m'obligeant à développer un travail d'écriture et d'analyse plus approfondi et systématique.

Outre le mémoire inédit, cela m'a conduit à presqueachever un ouvrage proposant une lecture socio-historique de la construction de la surconflictualité enseignante et de ses transformations. Initialement destiné à constituer une partie de mon mémoire d'HDR, ce projet n'a pu être mené à terme dans les délais pour le présenter ici (cf le plan détaillé dans la liste des travaux). J'ai en effet constitué un corpus analytique et statistique substantiel sur ce phénomène de la grève dans le milieu enseignant. Dès 2008, j'avais publié un article dans *Paedagogica Historica, international journal of the history of education*, présentant ma réflexion sur sa genèse depuis les années 1930. Mon intérêt pour cette singularité enseignante m'avait amené à organiser un colloque socio-historique déjà cité de l'Institut de la FSU en 2012. Dans la foulée, je compilais systématiquement les statistiques de grève depuis 1976, en récupérant des relevés provenant de diverses sources : scientifiques (questionnaires *Engens* et *Militens*), syndicales (séries sur les chiffres annoncés par la FSU) et surtout étatiques (archives ministérielles, données de la DGAEP ainsi que les estimations officielles obtenues en saisissant la justice administrative). Mes premières analyses ont fait l'objet d'échanges scientifiques lors de deux colloques internationaux : j'ai enrichi ma dimension historique en 2013 avec le colloque de la MSH de Dijon : *Strikes and Social conflicts*, la dimension sociologique a fait l'objet d'une communication lors des Journées Internationales de Sociologie du Travail de 2018. Outre la confrontation des chiffres officiels avec des données de terrain, mon objectif est d'établir une vision sur la moyenne durée, de repérer des invariants, pour mieux évaluer la possibilité d'un affaissement de cette conflictualité. Mes données m'ont conduit à soutenir la thèse d'un maintien, ce que suggérait déjà l'enquête *Engens* (Lefebvre & Sawicki, 2019) et ce qu'ont confirmé les récents mouvements sociaux sur les retraites, de 2019 et 2023.

Beaucoup de mes choix ont été dictés par la structure des opportunités professionnelles, qui m'a conduit dans des pistes variées. Il a fallu s'adapter et acquérir la maîtrise de méthodes tant quantitatives que qualitatives, explorer de nouveaux champs disciplinaires, tout en conservant une sensibilité éclectique et empirique. Ces expériences scientifiques multiples – de la préparation d'un projet européen à la participation à un secrétariat de rédaction de revue – constituent un terreau intellectuel riche. Toutes ces années, j'ai réalisé – en dehors de l'université- l'ensemble des tâches scientifiques d'un universitaire (organisation de colloques, direction d'actes, rédaction d'appels à projet, comptes-rendus d'ouvrage et avis scientifiques pour des revues, membre de jury de thèse, expert pour l'ANR, conférencier etc.). Evidemment, mes activités professionnelles polymorphes en ont limité la fréquence ! Elles m'ont aussi conféré des savoir-faire et des savoir-être transposables pour l'exercice de responsabilités universitaires et pour mentorer de jeunes chercheurs. Outre la réponse aux sollicitations ponctuelles d'étudiants, j'ai déjà trouvé des terrains de recherche pour des doctorants, relu des rapports d'étape de thèse et accompagné des master.

J'ai toujours côtoyé le milieu académique, conservé des liens intellectuels, échangé avec des chercheurs variés, mais il est en pratique difficile à un simple membre associé de laboratoire de s'immerger dans un univers professionnel aussi intense. Même avec la meilleure volonté, comment intégrer un participant occasionnel, dont ce n'est pas le métier, à un projet ambitieux ? Rétrospectivement, je constate que l'absence de statut universitaire m'a conduit à développer des stratégies de compensation, à « rester dans le circuit » tout en développant mes propres activités. La recherche *Militens* en est l'exemple le plus abouti. Elle est apparue à côté du milieu académique, mais en partenariat avec celui-ci, notamment avec son conseil scientifique et surtout avec le CERAPS. Fonder et diriger une recherche collective de cette ampleur m'a beaucoup appris, notamment pour constituer et pérenniser une équipe autour d'un objectif commun.

Ce goût pour les aventures collectives me fait me projeter vers un horizon de recherche renouvelé, que j'explicite dans la partie qui présente mes projets (engagement enseignant, évolution du métier et du système éducatif). Pour cela, des ressources institutionnelles, universitaires, sont nécessaires : encadrer des jeunes chercheurs, diriger de nouvelles recherches collectives permettrait de démultiplier ma capacité d'analyse du social. Je pourrais ainsi capitaliser sur les approches et les méthodes consolidées au cours des ans. Je souhaite donc, non pas abandonner l'hybridité générée par mon parcours, mais recentrer mon activité, ancrer ces expériences multiples dans le cadre scientifique structurant et stimulant de l'université.

L'institution universitaire me permettrait de mobiliser ma triple expertise - scientifique, pédagogique et organisationnelle - dans un environnement où ces compétences entreraient en synergie. Mon expérience de professeur de lycée, couplée à mon recul analytique, offre une perspective singulière sur les objets que j'étudie, tandis que mes capacités organisationnelles, développées dans le cadre de projets collectifs comme *Militens*, ou l'Observatoire de la FSU dans un autre registre, constituent un atout pour coordonner des équipes scientifiques

pluridisciplinaires. Une intégration plus poussée au sein de la communauté des chercheurs spécialisés dans l'étude des enseignants et de leurs organisations permettrait notamment d'étendre mes recherches à l'échelle internationale, dimension cruciale pour comprendre les transformations contemporaines du métier et du syndicalisme. Jusque-là, mes tentatives étaient épisodiques (des colloques, des contacts poussés avec l'Internationale de l'Education et des syndicalistes québécois, d'autres avec Christian Maroy...). L'université fournirait les ressources et les réseaux nécessaires pour développer cette ambition comparative, actuellement limitée par mon positionnement institutionnel.

TABLE DES FIGURES

Figure 1 Carte des représentations de l'école moyenne, <i>Revue Française de Pédagogie</i> , 2007.	16
Figure 2 Schéma des relations entre syndicats enseignants de la FSU et chercheurs	17
Figure 3 Bilan provisoire de l'enquête sur la syndicalisation présenté au comité de pilotage, novembre 2016.....	22
Figure 4 Diapositive présentée dans diverses instances syndicales, ici insérée dans un diaporama pour la DEPP, 17 janvier 2018.....	25
Figure 5 Diapositive présentée devant des instances syndicales, ici forme initiale, pour le secrétaire général de l'UNSA éducation et une secrétaire nationale, 12 avril 2018.....	26
Figure 6 Schéma de la présence médiatique de Laurent Frajerman, entre médias traditionnels et RS.....	36
Figure 7 Tweet de Laurent Frajerman sur les primes des fonctionnaires d'Etat, 11 juin 2020	38
Figure 8 Tweet de Laurent Frajerman sur les suppressions de poste, 3 novembre 2020	39
Figure 9 Schéma tiré du questionnaire élèves pour l'autoévaluation de la cité scolaire Lamartine, 2022	59